



Études économiques de l'OCDE INDE

NOVEMBRE 2014

SYNTHÈSE



Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

RÉSUMÉ

- *Principales conclusions*
- *Principales recommandations*

Principales conclusions

Améliorer le cadre macroéconomique pour favoriser une croissance durable et inclusive. L'Inde a bénéficié pendant près d'une décennie d'une forte croissance économique impulsée en partie par des réformes structurelles, et son taux de pauvreté a été réduit de moitié pendant cette période. Toutefois, la croissance a fléchi entre 2012 et 2014, les bénéfices des réformes antérieures s'amenuisant et les mesures de relance budgétaire et monétaire ne pouvant plus être maintenues en raison d'une inflation élevée et du déficit de la balance courante. Des facteurs extérieurs ont également pesé dans la balance. Avec le durcissement progressif des politiques budgétaire et monétaire, le déficit budgétaire et l'inflation ont commencé à reculer et le déficit de la balance courante diminue. L'activité a rebondi en 2014 et devrait s'accélérer, mais il est crucial que des réformes soient mises en œuvre. Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour simplifier les règles et les procédures administratives devraient renforcer l'état de droit. Le niveau encore élevé de l'inflation, le déficit budgétaire, l'augmentation des créances improductives et des goulets d'étranglement structurels constituent également des risques à la baisse essentiels. Le subventionnement généreux des prix de l'énergie et des engrais et les retards pris dans l'adoption de réformes fiscales primordiales sont un frein aux investissements publics qu'il faudrait consentir dans les infrastructures physiques et sociales, y compris dans l'éducation et la santé, pour une croissance durable et la réduction des inégalités.

Renforcer la création d'emplois et la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier. Le secteur manufacturier pourrait contribuer davantage à la croissance des revenus, des exportations et de l'emploi. Ces dernières années, des goulets d'étranglement structurels ont pesé sur le secteur manufacturier plus que sur les services. La réglementation du travail et le droit fiscal sont complexes et alourdissent les coûts des entreprises au-delà d'une certaine taille. Par conséquent, les entreprises manufacturières ont tendance à rester de taille modeste et leur productivité est faible. Souvent, il leur est impossible de recruter des personnes présentant le niveau d'instruction et de formation requis. Enfin, la fréquence des coupures d'électricité, la difficulté à acquérir des terrains et l'état des infrastructures de transport sont autant d'obstacles qui nuisent à la compétitivité des entreprises et les empêchent d'atteindre de nouveaux marchés.

Accroître la participation des femmes à l'activité économique. Créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les femmes constitue un gisement de croissance considérable. Les femmes participent peu à l'activité économique, ce qui nuit à la croissance et au niveau de vie. De nombreuses femmes exercent des emplois marginaux et sont bien moins rémunérées que les hommes. Une kyrielle de facteurs limitent leur accès au marché du travail, parmi lesquels les normes culturelles, les questions de sécurité, l'absence de services de garde d'enfants et l'état des infrastructures. Parallèlement, le fort chômage des femmes diplômées, les préférences professionnelles qu'elles expriment dans les enquêtes et la faiblesse des créations nettes d'emplois sont autant de signes révélateurs de problèmes dans la demande de main-d'œuvre.

Améliorer l'état de santé de tous. La situation sanitaire de la population s'est nettement améliorée mais demeure inférieure à celle des pays au même stade de développement. Le manque d'accès à l'eau potable, les carences nutritionnelles et le tabagisme ont tous un effet négatif sur la situation sanitaire, mais la récente initiative relative à l'assainissement devrait y remédier en partie. Et lorsqu'ils sont malades, rares sont les Indiens qui peuvent accéder à des services médicaux de qualité. La faiblesse de l'investissement public dans le secteur, le manque de professionnels de santé, les lacunes dans la réglementation des services de santé, l'importance des frais restant à la charge des patients et les inégalités d'accès aux soins sont autant de questions préoccupantes, notamment pour les pauvres et pour les habitants des zones rurales et des bidonvilles urbains.

Principales recommandations

Améliorer le cadre macroéconomique pour favoriser une croissance durable et inclusive

- Mettre en place un ciblage flexible de l'inflation.
- Poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques en évitant les mesures ponctuelles et les coupes dans les dépenses qui sont facteurs de croissance.
- Réorienter les dépenses publiques en réduisant les subventions énergétiques au profit d'investissements dans les infrastructures physiques et sociales. Appliquer une taxe nationale sur la valeur ajoutée sous la forme d'une taxe sur les biens et services (GST, Goods and Services Tax) comportant peu d'exonérations.
- Renforcer la supervision bancaire par le biais d'une comptabilisation plus précoce des actifs dépréciés et de règles de provisionnement plus strictes.

Renforcer la création d'emplois et la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier

- Réduire les obstacles à l'emploi formel en mettant en place un droit du travail plus simple et plus flexible, qui n'établisse pas de distinction en fonction de la taille des entreprises.
- Continuer à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier à l'enseignement secondaire, et mieux se focaliser sur la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Mettre en place une formation professionnelle plus précoce et de meilleure qualité.
- Dans le secteur des infrastructures, imposer des délais clairs, rationaliser la documentation et mettre en place des guichets uniques pour les procédures d'autorisation.
- Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises et d'ouvrir l'économie.

Accroître la participation des femmes à l'activité économique

- Élargir le champ d'application des quotas de participation féminine aux assemblées parlementaires nationale et des États.
- Poursuivre la modernisation du droit du travail pour garantir l'égalité hommes-femmes dans l'accès au travail.
- Améliorer la mise en œuvre des lois relatives à l'égalité hommes-femmes.
- Développer l'enseignement secondaire et supérieur en faveur des femmes et les formations qualifiantes destinées aux femmes entrepreneurs.

Améliorer l'état de santé de tous

- Augmenter les dépenses publiques de santé en particulier dans la prévention et les soins primaires, notamment en zones rurales et dans les bidonvilles urbains.
- Accroître le nombre de professionnels de santé et améliorer la qualification des professionnels en zones rurales.
- Renforcer la gestion des établissements publics de santé et veiller à ce que les établissements privés et leurs salariés respectent des normes de qualité minimales.

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

L'Inde a connu une période de forte croissance inclusive entre 2003 et 2011, avec un taux supérieur à 8 % en moyenne et une incidence de la pauvreté réduite de moitié. Ces résultats ont été le fruit des réformes structurelles antérieures, des entrées massives de capitaux observées jusqu'en 2007, ainsi que des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes mises en œuvre depuis 2009. Or, ces moteurs de la croissance se sont grippés en 2012. Une inflation tenace, alliée à l'ampleur du déficit de la balance courante et des finances publiques, n'ont guère permis à la politique de relance monétaire et budgétaire de faire rebondir la croissance. La perspective d'un démantèlement progressif des mesures de relance monétaire dans les pays de l'OCDE et l'inversion des flux entrants de capitaux, ainsi que la difficulté à adopter des réformes pour éliminer les obstacles à la croissance à l'approche des élections législatives de 2014, ont pesé un peu plus sur les résultats économiques de l'Inde.

L'économie indienne a montré en 2014 des signes de revirement, avec une correction des déséquilibres observés. Les efforts d'assainissement budgétaire au niveau de l'État se sont accompagnés d'un recul à la fois de l'inflation et du déficit de la balance courante. Les réformes en cours du cadre de politique monétaire, mettant davantage l'accent sur l'inflation, ont dopé la confiance. La forte dépréciation de la roupie a également permis un rebond des exportations. La production industrielle a repris des couleurs et la confiance des entreprises est remontée en flèche, aiguillonnée par la dissipation des incertitudes politiques. Une nouvelle correction des déséquilibres macroéconomiques est primordiale pour maintenir la confiance des consommateurs et des investisseurs et contenir les facteurs de vulnérabilité extérieure – et nécessitera d'adhérer à la feuille de route budgétaire et de mettre en œuvre les modifications proposées pour le cadre de politique monétaire.

Des réformes structurelles permettraient de dynamiser la croissance de l'économie indienne. À défaut, celle-ci restera inférieure au taux de 8 % enregistré pendant la décennie précédente (tableau 1). Les goulets d'étranglement dans les infrastructures, la lourdeur de l'environnement des entreprises, la complexité et les effets de distorsion de la fiscalité, les lacunes de l'éducation et la formation et l'archaïsme de la législation du travail font de plus en plus obstacle à la croissance et à la création d'emplois. La participation des femmes à l'activité économique demeure exceptionnellement faible, empêche la progression des revenus et engendre de graves inégalités hommes-femmes. Bien qu'ayant reculé, le taux de pauvreté absolue demeure élevé et en fait, les inégalités de revenus se creusent depuis le début des années 90. Les subventions, inefficaces, des prix de l'alimentation, de l'énergie et des engrais ne font qu'augmenter alors que les dépenses publiques de santé et d'éducation demeurent insuffisantes.

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques¹

Variation annuelle en pourcentage

(Base : exercice budgétaire)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PIB, à prix constants ²	6.6	4.7	5.0	5.4	6.6	6.8
Inflation ³	8.6	7.2	6.9	6.9	5.4	5.6
Indice des prix à la consommation (IPC) ⁴	9.5	10.2	9.5	7.1	6.3	6.0
Indice des prix de gros ⁵	8.9	7.4	6.0	4.3	3.8	4.3
Taux d'intérêt à court terme ⁶	8.1	7.9	7.6	7.8	7.2	6.6
Taux d'intérêt à long terme ⁷	8.4	8.2	8.5	8.6	8.2	7.8
Solde budgétaire (en pourcentage du PIB) ⁸	-7.6	-6.8	-7.0	-6.9	-6.6	-6.2
Solde de la balance courante (en pourcentage du PIB)	-4.2	-4.7	-1.6	-1.7	-1.7	-2.5
<i>Pour mémoire, base : année civile</i>						
PIB, à prix constants	7.8	4.9	4.7	5.4	6.4	6.6
Dépenses de consommation finale privée	10.4	5.6	4.0	5.6	5.9	6.2
Dépenses de consommation finale publique	6.2	7.4	4.4	6.1	4.0	5.0
Formation brute de capital fixe totale	11.5	2.3	1.0	4.1	9.0	11.1
Demande intérieure totale	8.0	6.2	2.8	3.8	6.1	7.1
Exportations de biens et services, base : comptabilité nationale	20.6	8.0	5.4	7.1	8.1	9.1
Importations de biens et services, base : comptabilité nationale	18.2	11.6	-1.0	1.2	6.8	10.6
Exportations nettes, contribution à la croissance du PIB réel	-0.8	-1.8	1.7	1.4	0.0	-0.9

Notes : Les données correspondent à des exercices budgétaires commençant en avril.

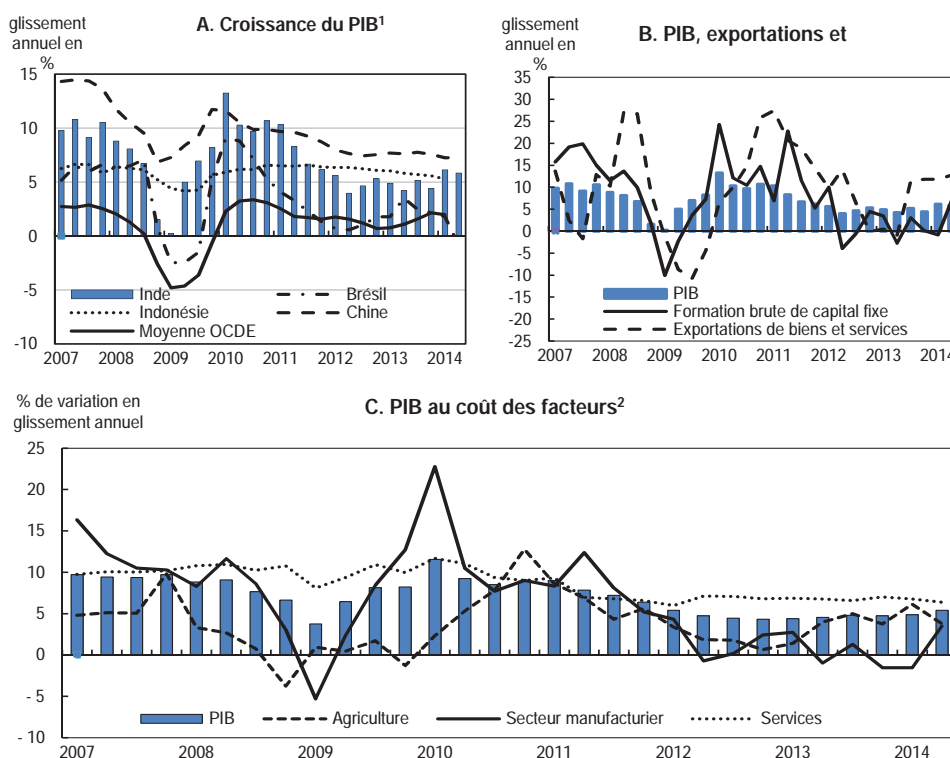
1. Les prévisions ci-dessus sont celles présentées dans l'édition du printemps 2014 des *Perspectives économiques* de l'OCDE.
2. Le PIB est mesuré aux prix du marché, ce qui correspond à un PIB mesuré au coût des facteurs, augmenté des impôts indirects et diminué des subventions.
3. Variation en pourcentage du déflateur du PIB.
4. Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation des travailleurs de l'industrie.
5. Variation en pourcentage de l'indice des prix de gros de l'ensemble des produits.
6. Taux des prises en pension de la Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*).
7. Obligations d'État à dix ans.
8. Solde budgétaire brut de l'administration centrale et des États.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

Évolutions économiques récentes et prévisions

Le ralentissement économique observé en Inde depuis la mi-2011 est plus marqué que dans la zone OCDE et dans de nombreuses autres économies émergentes (graphique 1). En 2013, le PIB mesuré aux prix du marché a été le plus bas observé depuis 2003 – 4,7 % contre une moyenne de 8 % entre 2003 et 2011 – et le secteur manufacturier s'est contracté en volume pour la première fois depuis 1991. En revanche, les services financiers et aux entreprises ont continué de progresser à un rythme de 10 % au minimum. Côté demande, l'investissement et la consommation privée demeurent faibles, alors que les exportations sont reparties à la hausse au deuxième semestre de 2013 suite à la dépréciation de la roupie. Pour autant, la faiblesse des exportations au premier trimestre de 2014 laisse penser que la compétitivité demeure problématique.

Graphique 1. Le ralentissement économique est marqué et s'explique par l'atonie de l'investissement et du secteur manufacturier



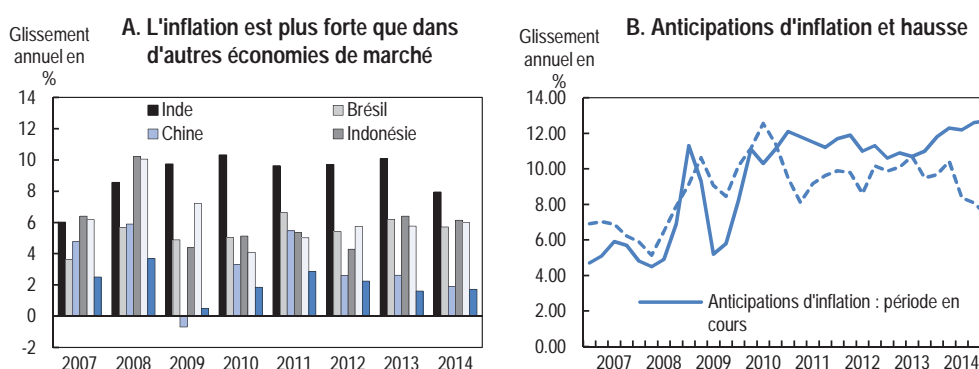
1. Aux prix du marché et à prix constants.
2. Au coût des facteurs et à prix constants.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

Les goulets d'étranglement structurels ont pesé sur la croissance économique, en particulier sur le secteur manufacturier. Ainsi, près de la moitié des entreprises de ce secteur subissent des coupures d'électricité pendant plus de cinq heures par semaine par manque de fiabilité du réseau électrique (FICCI, 2012). Les lenteurs des procédures d'autorisation et les incertitudes entourant les acquisitions foncières sont un frein à l'investissement dans les infrastructures, cependant que l'investissement des entreprises souffre de la hausse continue des prix des consommations intermédiaires, qui rogne leurs marges. La création d'emplois est en demi-teinte et la plupart des emplois demeurent informels malgré le redressement de l'emploi formel, essentiellement dans les services.

La hausse des prix à la consommation reste beaucoup plus forte que dans la zone OCDE et les autres BRIICS (graphique 2). Divers facteurs ponctuels ont contribué à cette inflation, dont : de mauvaises conditions météorologiques, les ajustements opérés dans les prix administrés des produits alimentaires de base, des produits pétroliers, de l'électricité et du transport ferroviaire, l'extension du Programme national de garantie de l'emploi rural (NREGS, *National Rural Employment Guarantee Scheme*), qui instaure un salaire plancher dans les zones rurales et enfin, la dépréciation de la roupie à l'été 2013. Les restrictions pesant sur l'offre dans le secteur alimentaire – dont le manque d'équipements de stockage à froid et de transport réfrigéré – ont également accentué l'instabilité des prix alimentaires. Le recul de l'inflation au premier semestre de 2014 est encourageant, mais les anticipations d'inflation persistent à un niveau élevé.

Graphique 2. L'inflation est forte depuis longtemps et les anticipations d'inflation demeurent à un niveau élevé



1. Est représentée dans ce graphique la hausse des prix à la consommation. Les chiffres de 2014 reposent sur les données des neuf premiers mois de l'année.

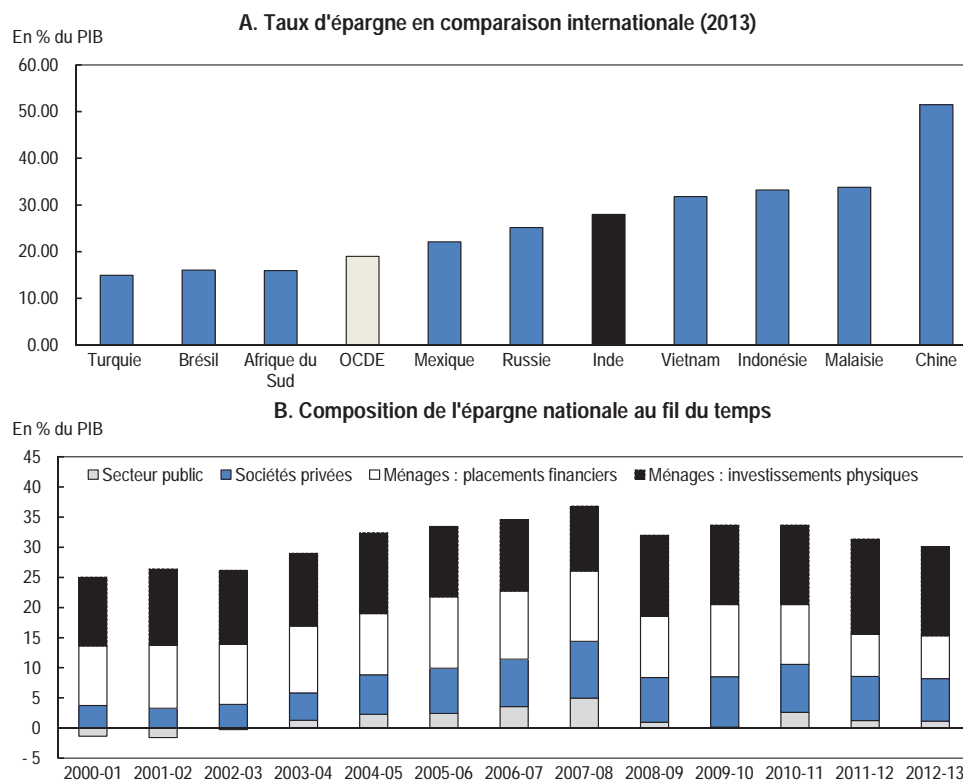
Sources : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*).

Bien que le taux d'épargne brut, à plus de 30 % du PIB, soit élevé par rapport à ceux des pays de l'OCDE et des autres BRIICS, il a diminué de 6 points de PIB entre les exercices budgétaires 2007-08 et 2012-13 (graphique 3), traduisant un recul de l'épargne publique et de l'épargne des entreprises. Dans le même temps, le haut niveau de l'inflation et les taux d'intérêt réels négatifs pratiqués sur les dépôts bancaires ont faussé le comportement des ménages. L'or et les biens immobiliers sont préférés aux dépôts bancaires. En réaction, le gouvernement a lancé des obligations indexées sur la hausse des prix de gros au début de 2013, puis indexées sur la hausse des prix à la consommation plus tard dans l'année. Soucieux d'étouffer la demande d'or et de relâcher les tensions en résultant sur la balance courante, le gouvernement a relevé les droits sur l'importation des métaux précieux. Certaines entreprises industrielles, notamment les grands conglomérats, ont rapidement gonflé leur endettement (Morgan Stanley, 2014), ce qui pourrait mettre en péril une reprise des investissements et, avec l'augmentation constante des créances improductives et des prêts restructurés, a affaibli le système bancaire.

Les facteurs de vulnérabilité extérieure sont porteurs de risques à moyen terme. L'ouverture commerciale de l'Inde s'est régulièrement accrue. Le ratio des importations de marchandises au PIB était proche de 25 % en 2013, soit un niveau deux fois plus élevé que 10 ans auparavant, même si l'augmentation du ratio des exportations au PIB a été moins spectaculaire (graphique 4, partie B). Avec la baisse du taux d'épargne, le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre un record historique de 5 % du PIB en 2012 (graphique 4, partie A). Le déficit commercial est nettement plus volumineux, et s'est creusé du fait de l'augmentation des

importations pétrolières (favorisées par la faiblesse des prix réglementés sur le marché intérieur) et des importations d'or (à titre de protection contre l'inflation). La déréglementation du gazole d'octobre 2014 et une hausse des prix du gaz pourraient endiguer la montée des importations. L'atonie de la demande intérieure, les droits d'importation sur les métaux précieux ainsi que la baisse des cours internationaux de l'or et la vigueur des exportations ont toutefois contribué à réduire sensiblement le déficit de la balance courante, aux alentours de 1 % du PIB au second semestre de 2013.

Graphique 3. L'épargne a diminué et s'est reportée sur des actifs moins productifs

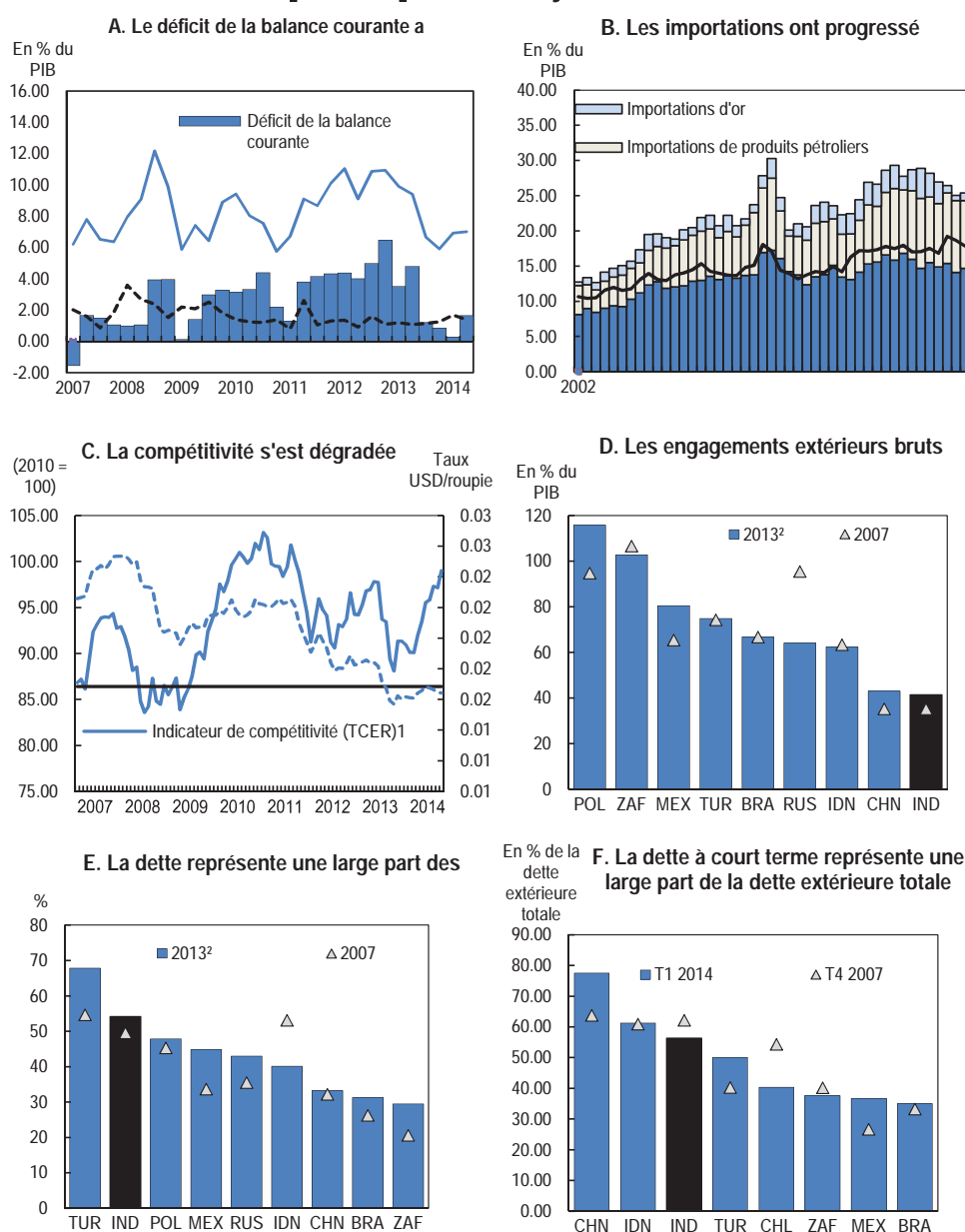


Note : L'épargne correspond à la différence entre le revenu disponible national brut et la consommation finale. Le secteur public inclut les entreprises publiques. L'épargne du secteur public est égale à la capacité de financement du secteur public, plus les dépenses nettes en capital.

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale ; Office central de statistique (CSO, *Central Statistics Office*) indien.

Pour maintenir le déficit de la balance courante proche d'un niveau soutenable, que la Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) estime à environ 2.5 % du PIB (Goyal, 2013), il importe de s'attaquer à ses causes structurelles. La perte de compétitivité en constitue un élément essentiel. Les gains de parts de marchés à l'exportation ont été rapides au cours de la décennie précédente, mais subissent un coup d'arrêt depuis 2011 et malgré la forte dépréciation de la monnaie à l'été 2013, le taux de change effectif réel demeure supérieur à sa moyenne de long terme (graphique 4, partie C). De surcroît, les restrictions pesant sur l'offre, notamment sur les infrastructures de transport et d'énergie, ainsi que le caractère restrictif de la réglementation du travail, freinent les exportations de produits manufacturés. En revanche, les exportations de services sont florissantes et celles des services logiciels ont doublé, de 2 % sur l'exercice budgétaire 2003-04 à plus de 4 % en 2012-13.

Graphique 4. Les facteurs de vulnérabilité extérieure demeurent préoccupants à moyen terme



1. Taux de change effectif réel calculé à partir des prix à la consommation. Une augmentation implique une perte de compétitivité.
2. Ou derniers chiffres disponibles.

Sources : Ministère indien du commerce extérieur ; Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) ; base de données de l'OCDE des statistiques des échanges internationaux et de la balance des paiements ; base de données des comptes nationaux des pays de l'OCDE ; Banque des règlements internationaux (BRI) et Statistiques de la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI).

Le creusement du déficit de la balance courante a été financé en grande partie par des entrées de capitaux sous forme d'investissements de portefeuille et de titres de dettes à court terme en 2013. L'investissement direct étranger (IDE) stagne aux environs de 1.25 % du PIB depuis 2010. Le ratio engagements extérieurs/PIB de l'Inde se situe bien en deçà de celui de la plupart des autres économies de marché émergentes, mais la dette constitue une composante importante de ces engagements et il s'agit de plus en plus d'une dette à court terme (graphique 4, parties D, E et F).

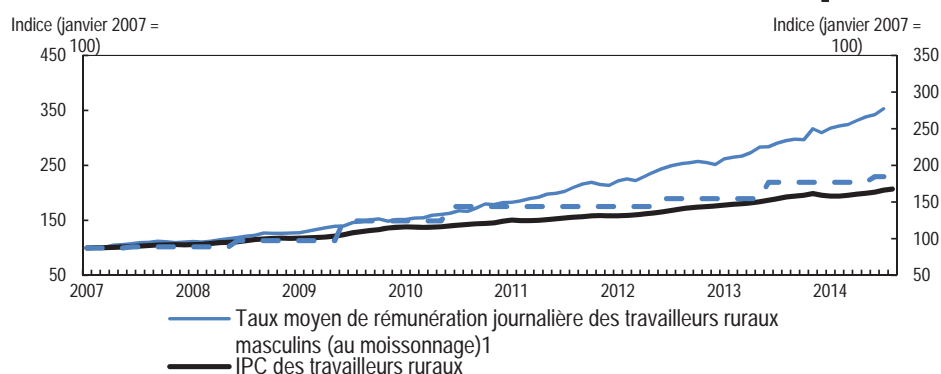
Le gouvernement a adopté une série de mesures pour stimuler les entrées de capitaux, parmi lesquelles le relèvement du plafond d'investissement des investisseurs institutionnels étrangers dans des titres d'État et des obligations du secteur privé, la déréglementation des taux d'intérêt sur les dépôts des non-résidents, la possibilité, pour les institutions financières publiques, de lever des fonds à l'étranger grâce à des titres obligataires quasi-souverains (c'est-à-dire couverts par la garantie implicite de l'État) et l'assouplissement des règles d'emprunt auprès de banques commerciales à l'étranger. Par ailleurs, les chiffres ne rendent pas encore pleinement compte de la déréglementation récente de l'IDE dans certains secteurs (les télécommunications, l'aviation civile et la distribution multimarques en 2013, ainsi que la défense et les assurances en 2014). Toutefois, la remontée de l'IDE au début de 2014 pourrait être le signe d'un renoncement progressif au financement par l'emprunt.

Perspectives et risques

L'activité devrait repartir progressivement à la hausse. La consommation privée devrait progresser régulièrement, en particulier dans les zones rurales, suite au relèvement antérieur des prix de soutien minimums (PSM) agricoles et des salaires en zones rurales (graphique 5). L'investissement devrait repartir, la dissipation des incertitudes politiques ayant redonné confiance aux entreprises. Si elles aboutissent, les initiatives visant à remettre sur les rails de grands projets d'infrastructure, aujourd'hui en panne, devraient également favoriser l'investissement. Le rebond escompté de la demande extérieure devrait stimuler les exportations. L'orientation restrictive des politiques monétaire et budgétaire et le lourd endettement des entreprises freineront la demande intérieure. Enfin, l'inflation et les anticipations d'inflation devraient diminuer progressivement, compte tenu d'une certaine modération des salaires et des prix des produits alimentaires, ainsi que de la mise en œuvre du nouveau cadre de politique monétaire.

Les risques actuels sont globalement équilibrés, même si à moyen terme, ils sont orientés à la baisse, sous réserve que des réformes soient mises en œuvre. Les exportations, qui ont montré certains signes de reprise après la dépréciation de la roupie à l'été 2013, pourraient être entravées par les goulets d'étranglement du côté de l'offre. De même, le lourd endettement des entreprises et la détérioration de la qualité des actifs du secteur bancaire pourraient nuire à la reprise de l'investissement. De mauvaises conditions météorologiques (comme un déficit des pluies de mousson) pourraient peser sur l'agriculture et ajouter aux tensions inflationnistes. Une reprise plus lente que prévue, alliée à l'impact de la dépréciation monétaire sur les prix subventionnés du pétrole et des engrais, pourrait rendre les efforts d'assainissement budgétaire prévus plus délicats et saper la stabilité macroéconomique. En revanche, un engagement ferme à maîtriser à la fois l'inflation et le déficit budgétaire pourrait stimuler la confiance et avec elle, l'investissement et la consommation. Enfin, la mise en œuvre des réformes structurelles les plus urgentes pourrait donner un coup de fouet à la croissance et, sous réserve qu'elles soient bien conçues, pourrait également accélérer la reprise à court terme.

Graphique 5. Les hausses antérieures des prix de soutien minimums et des salaires en zones rurales soutiennent la consommation privée



1. Parmi les activités rurales, le moissonnage a été retenu comme variable représentative de la dynamique salariale en zones rurales. La série de données présente une rupture en octobre 2013. À compter de cette date, on utilise la série de données sur les salaires dans les domaines du moissonnage, du vannage et du battage.

2. Parmi les produits bénéficiant d'un prix de soutien minimum (PSM), le riz a été retenu parce qu'il pèse le plus lourd dans l'indice des prix de gros. L'évolution des PSM du riz sur la période est sensiblement la même que celle de la plupart des autres prix de soutien minimums.

Sources : ministère indien de l'Agriculture et de la Coopération et Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*).

Les politiques budgétaire et monétaire ont été durcies progressivement

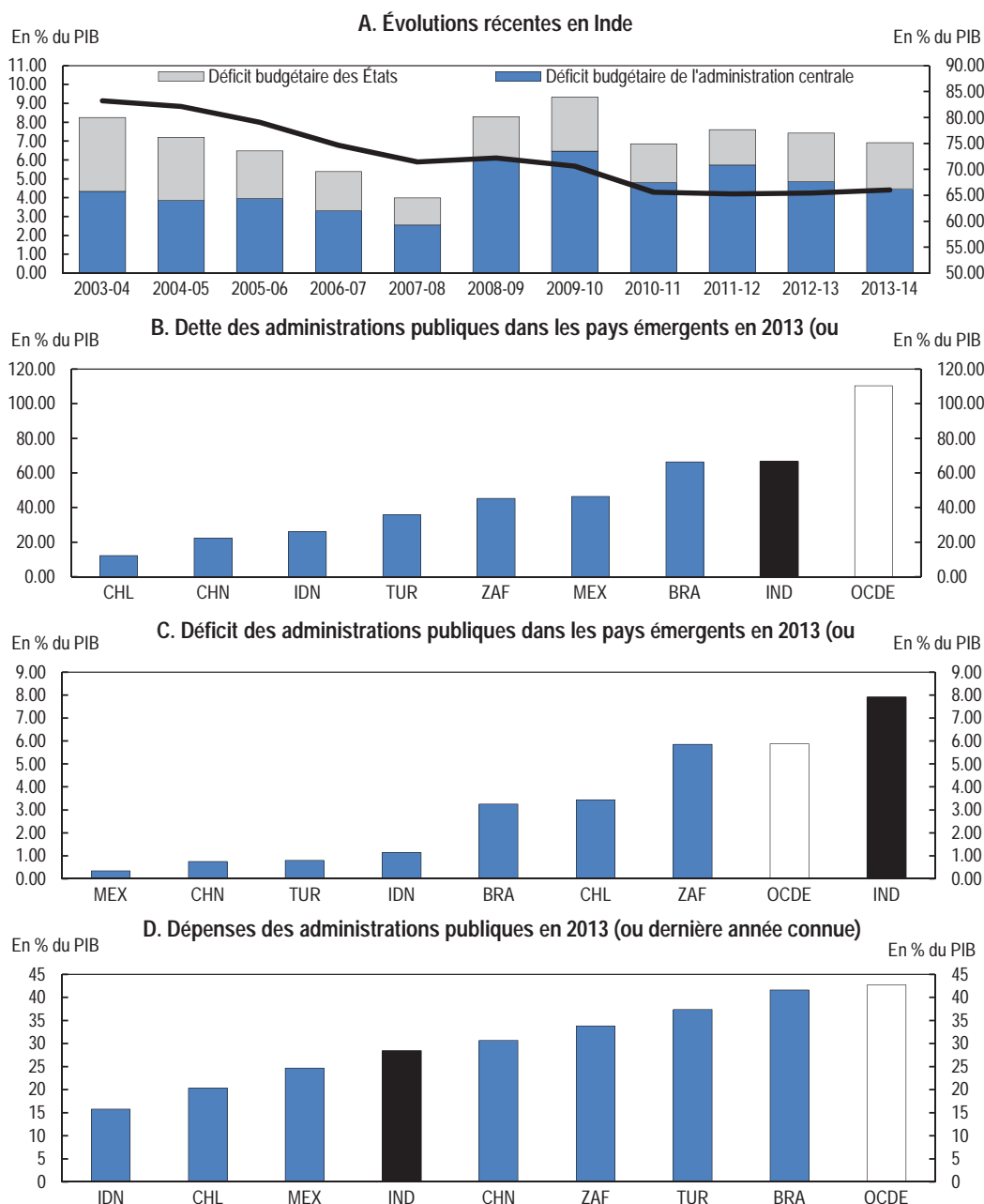
Le déficit et l'endettement publics de l'Inde sont élevés par rapport aux autres économies émergentes. Même si le ratio dette/PIB a considérablement diminué depuis dix ans (graphique 6), le déficit budgétaire combiné de l'administration centrale et des États demeure volumineux après le ralentissement économique et du fait de l'augmentation des subventions de soutien des prix du pétrole et des engrais.

Une nouvelle feuille de route budgétaire a été adoptée en septembre 2012 pour réduire le déficit budgétaire de l'État de 0,6 point de PIB par an et le ramener à 3 % du PIB sur l'exercice budgétaire 2016-17. L'objectif 2012-13 a été atteint et celui de 2013-14 dépassé, grâce à des coupes dans les dépenses non salariales, en particulier dans les investissements, au report des versements de subventions (estimées entre 0,6 % et 1 % du PIB) et à l'augmentation des dividendes versés par les entreprises publiques. Et pourtant, des tensions continuent de peser lourdement sur le budget. Ainsi, la loi de 2013 sur la sécurité alimentaire étend le droit à bénéficier de denrées alimentaires subventionnées d'un tiers à deux tiers de la population et coûtera entre 0,2 % et plus de 1 % du PIB une fois pleinement appliquée (Gulati *et al.*, 2012). Le montant des subventions du gaz domestique a également été relevé au premier trimestre de 2014 et le prélèvement fiscal sur la production de biens d'équipement a été ramené de 12 % à 10 % pour relancer le secteur manufacturier.

Le budget soumis par le nouveau gouvernement pour l'exercice 2014-15 confirme la résolution des autorités indiennes à assainir les finances publiques. Il convient de saluer l'importance donnée aux investissements, en particulier dans les infrastructures de transport (routières, ferroviaires et portuaires), les énergies propres, le logement et l'assainissement en zones rurales, car ces investissements s'imposent de toute urgence pour soutenir le développement économique et social. Cela réduira en outre l'impact négatif de l'assainissement des finances publiques sur la croissance, dans la mesure où le multiplicateur budgétaire de l'investissement tend à être plus élevé (Bose and Bhanumurthy, 2013). L'augmentation escomptée des recettes des privatisations (qui sont incluses dans le solde financier en Inde) aideront à financer ces investissements. Cependant, l'augmentation de 17 % des recettes

fiscales inscrite au budget semble optimiste. Un assainissement budgétaire durable et de qualité nécessiterait de mettre de l'ordre dans la multitude des allègements fiscaux qui minorent les recettes et complexifient le système fiscal, et d'adopter d'autres réformes des finances publiques (voir ci-après).

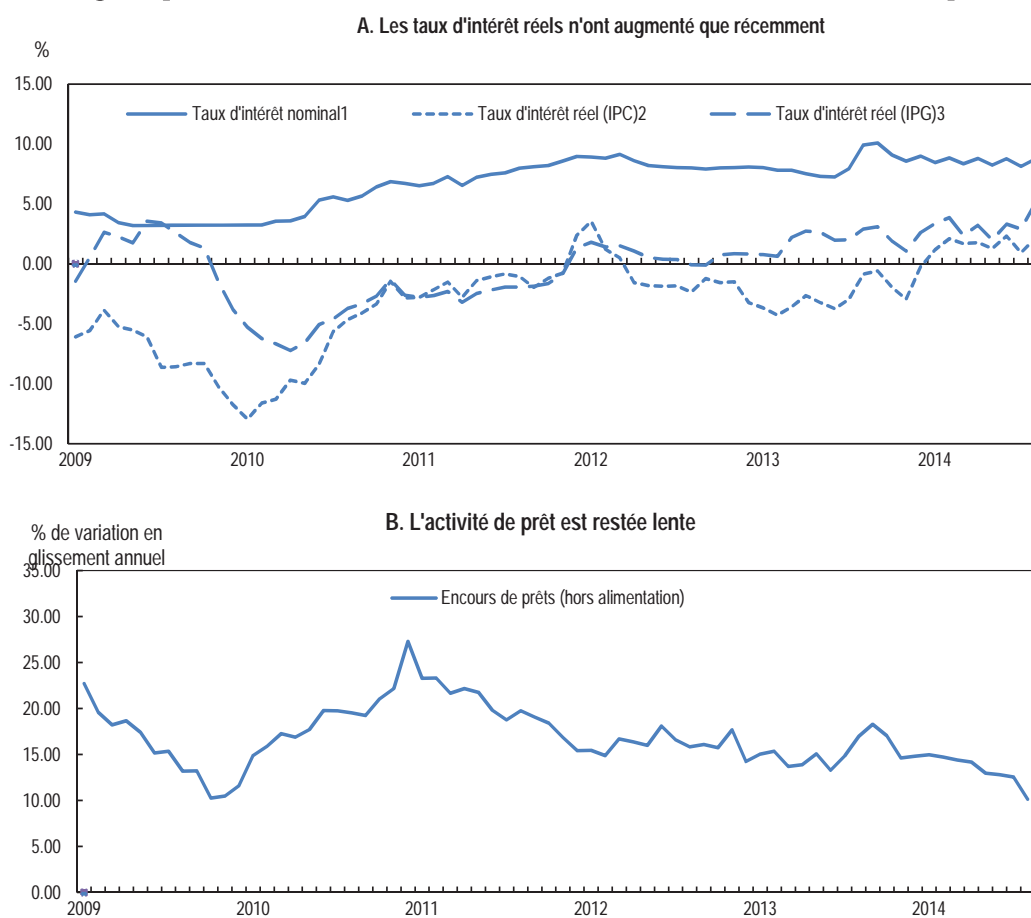
Graphique 6. L'endettement et le déficit publics demeurent élevés



Sources : Ministère brésilien de l'Économie ; base de données CEIC ; ministère chinois des Finances ; Fonds monétaire international (FMI) ; base de données analytiques de l'OCDE ; base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 et Banque mondiale.

Dans ce contexte de haut niveau de l'inflation et des anticipations d'inflation, la principale difficulté de la politique monétaire consiste à réduire durablement l'inflation. Depuis quelques années, les taux d'intérêt sont inférieurs à ceux qu'implique une règle de Taylor classique (RBI, 2014a) et les taux d'intérêt réels sont bas, voire négatifs, depuis longtemps (graphique 7). Parallèlement, la dépréciation du taux de change a effectivement assoupli les conditions monétaires. Et pourtant, aucun rebond n'a été observé dans l'activité de prêt. L'orientation plus restrictive prévue dans la politique budgétaire devrait aider à réduire durablement l'inflation, mais il faudra que la politique monétaire conserve, elle aussi, une orientation restrictive.

Graphique 7. Les taux d'intérêt réels sont bas, voire négatifs, depuis longtemps, mais aucun rebond n'a été observé dans l'activité de prêt



1. Taux moyen de rémunération demandé pour les dépôts au jour le jour entre banques de premier rang sur le marché monétaire ou sur le marché interbancaire.
2. Taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) des travailleurs de l'industrie.
3. Taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation, mesurée par l'indice des prix de gros (IPG).

Sources : Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) et base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96.

Renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire

Réformer le cadre de la politique monétaire

En janvier 2014, un comité d'experts de la Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) recommandait de modifier le cadre de la politique monétaire pour le rendre « transparent et prévisible ». La série de recommandations qui suit constitue une feuille de route cohérente en faveur d'un cadre monétaire amplement conforme aux meilleures pratiques en vigueur au niveau mondial :

- L'inflation devrait constituer le point d'ancrage nominal de la politique monétaire, sachant qu'il conviendrait d'utiliser la hausse globale des prix à la consommation de préférence à l'indice des prix de gros.
- L'objectif d'inflation devrait être de 4 %, moyennant une tolérance de +/-2 %, à l'issue d'une phase de transition de trois ans (l'objectif visé devrait être de 8 % pour la première année, et de 6 % pour les deux années suivantes).
- La RBI devrait publier un rapport sur l'inflation tous les six mois.
- Les décisions de politique monétaire devraient être confiées à un comité de politique monétaire, dont les délibérations seraient publiées toutes les deux semaines.
- En cas de non-réalisation de l'objectif d'inflation, ce comité en assumerait la responsabilité en publiant une déclaration précisant les raisons de cet échec, les mesures correctives proposées et le délai probable de retour de l'inflation à l'objectif.
- Pour améliorer la transmission de la politique monétaire, le gouvernement devrait se conformer à la feuille de route budgétaire et s'abstenir de fixer les prix, les salaires et les taux d'intérêt. Le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, *Statutory Liquidity Ratio*) devrait être ramené à un niveau conforme aux prescriptions de Bâle III. Enfin, il conviendrait de réexaminer les bonifications d'intérêts appliquées dans certains secteurs, notamment dans l'agriculture.

Actuellement, la politique monétaire de l'Inde a trois grands objectifs : maintenir la stabilité des prix, soutenir la croissance économique en garantissant une distribution adéquate du crédit aux secteurs productifs et préserver la stabilité financière. En outre, la RBI intervient sur le marché des changes pour éviter les fluctuations de cours excessives.

La mise en place d'un régime de ciblage de l'inflation permettrait de focaliser l'action de la RBI sur la maîtrise de l'inflation et la stabilisation des anticipations d'inflation, qui sont essentielles pour favoriser l'épargne et l'investissement et donc, la croissance. Au-delà de 4 à 5.5 %, l'inflation réduit en effet la croissance du PIB (Mohanty *et al.*, 2011). Par le passé, l'inflation a érodé la valeur des actifs financiers et en particulier, le pouvoir d'achat des ménages pauvres. Des dispositifs de ciblage de l'inflation ont été mis en œuvre avec succès dans un certain nombre d'économies de marché émergentes, parmi lesquelles le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Indonésie, le Mexique et l'Afrique du Sud. Cette stratégie a permis d'assurer une plus grande stabilité économique sans remettre en cause la croissance ni aucun autre objectif économique ou social (Jahan, 2012). Il reste cependant que la crise financière mondiale de 2009 a clairement montré que le ciblage de l'inflation à lui seul ne suffisait pas à stabiliser l'économie, et que la politique budgétaire et la stabilité financière demeuraient des piliers essentiels de la politique macroéconomique. Un régime de ciblage strict de l'inflation a un coût élevé en termes de désinflation. Les

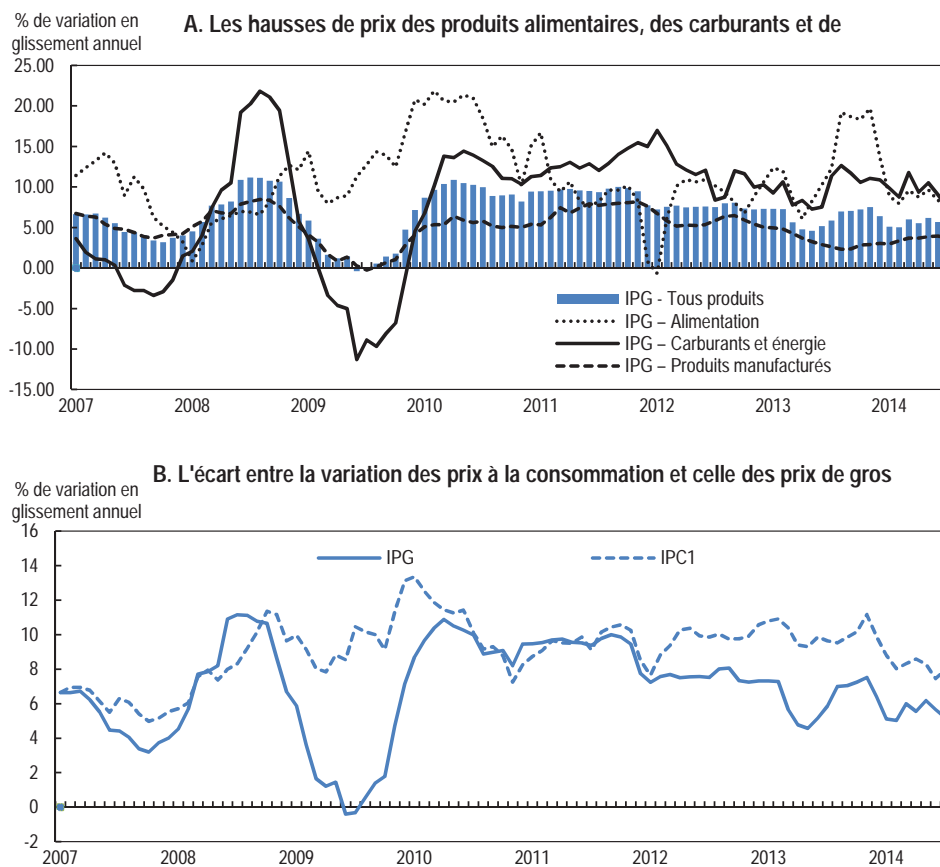
répercussions des chocs affectant l'offre, le poids encore considérable des produits alimentaires dans le panier de l'IPC et les défaillances qui caractérisent la transmission de la politique monétaire constituent à cet égard des problèmes clés. Il conviendrait donc d'appliquer le cadre de ciblage de l'inflation de manière flexible.

Conjuguer le ciblage de l'inflation avec un régime de taux de change flexible peut s'avérer délicat en cas de flux de capitaux volatils, qui peuvent provoquer d'amples fluctuations de change ayant des répercussions sur la stabilité des prix, et d'accroître la vulnérabilité financière des banques et des sociétés dont les bilans se caractérisent par d'amples positions de change non couvertes. Un certain nombre d'études ont montré que lorsque l'on veut traiter le problème de la volatilité des flux de capitaux, il est préférable de laisser la monnaie se déprécier, plutôt que de relever les taux d'intérêt et de prendre des mesures de contrôle des mouvements de capitaux. La raison en est que ces derniers instruments tendent à avoir des effets plus négatifs sur la production (Blanchard, 2013 ; Blundell-Wignal and Roulet, 2013a, 2013b ; Forbes and Klein, 2013). On peut donc contenir les risques que fait peser la volatilité des flux de capitaux sur le ciblage de l'inflation en renforçant la crédibilité du cadre de politique monétaire, pour ancrer les anticipations d'inflation, et en réduisant les facteurs de vulnérabilité financière à l'aide d'outils macroprudentiels, ainsi que l'indiquent Lim *et al.* (2011) et Saborowski *et al.* (2014).

Pendant longtemps, la RBI a utilisé l'indice des prix de gros comme principal indicateur d'inflation, essentiellement parce que celui-ci était disponible plus rapidement et plus fréquemment que l'indice des prix à la consommation (IPC). Or, l'indice des prix de gros ne rend pas compte exactement du coût de la vie, car il exclut les services et se caractérise par une pondération nettement plus faible des produits alimentaires, dont les prix subissent de vives tensions depuis la fin des années 2000 (graphique 8, partie A). En conséquence, il ne correspond pas aux prix auxquels sont confrontés les ménages et, compte tenu du fait que l'inflation mesurée par l'indice des prix de gros est presque systématiquement plus faible que l'inflation mesurée par l'IPC depuis 2009 (graphique 8, partie B), la crédibilité de la politique monétaire s'en est trouvée émuée. Le choix d'un objectif d'IPC à 4 %, assorti d'une marge de tolérance relativement grande, est raisonnable étant donné les effets de distorsion d'une inflation élevée et la forte volatilité des prix à la consommation due au poids de l'alimentation et de l'énergie dans la consommation indienne.

La mise en place d'un comité de politique monétaire et d'une information régulière sur les discussions monétaires devrait grandement améliorer la transparence et offrir à la RBI d'importants canaux d'information périodiques. Elle devrait également permettre d'ancrer les anticipations d'inflation. La RBI dispose déjà de moyens d'information de ce type, notamment des procès-verbaux du comité consultatif technique sur la politique monétaire, qui renseignent sur les préoccupations exprimées par les membres du comité, y compris sur les avis divergents. Toutefois, ce comité ne prend pas de décisions monétaires, un rôle actuellement réservé au Gouverneur.

Graphique 8. Les hausses de prix sont très variables d'un secteur à l'autre

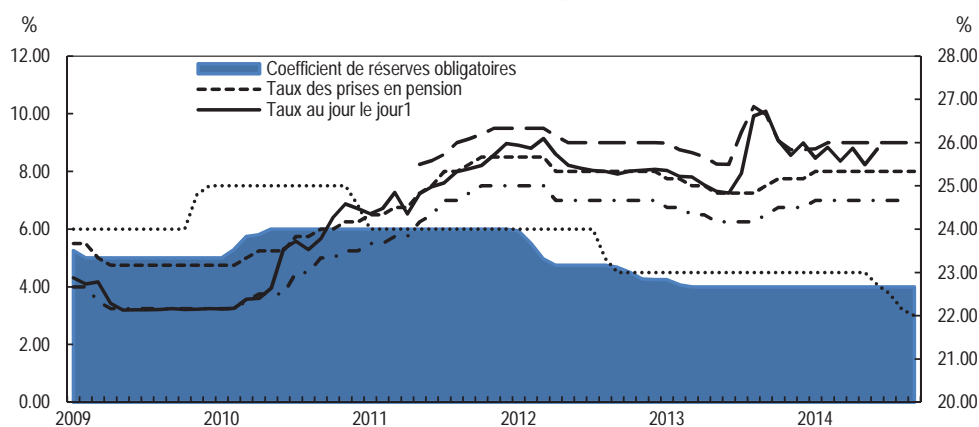


Note : Le nouvel indice des prix à la consommation (IPC) (base 2010) a été utilisé. Pour les années antérieures à 2010, nous avons eu recours aux séries de données rétropolées figurant dans le rapport de janvier 2014 du comité d'experts pour la révision et le renforcement du cadre de politique monétaire.

Source : Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*).

La RBI a eu recours à un vaste arsenal d'instruments directs et indirects parmi lesquels le coefficient de réserves obligatoires (CRR, *Cash Reserve Ratio*), le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, *Statutory Liquidity Ratio*), le mécanisme d'ajustement des liquidités (LAF, *Liquidity Adjustment Fund*) et ses taux associés de prise et de mise en pension et les opérations *d'open market* (graphique 9). Au fil du temps et parallèlement à la libéralisation financière, la RBI a progressivement abandonné les instruments directs au profit du taux de prise en pension (Mohanty, 2011). Une nouvelle évolution dans cette direction aurait le mérite de clarifier l'orientation suivie par la RBI dans sa politique et contribuerait à ancrer les anticipations d'inflation. Cependant, la transmission de la politique monétaire est encore trop lente. Bien que l'importance des prêts à taux fixe dans le portefeuille global en soit en partie la cause, cette transmission se ferait beaucoup mieux si l'on réduisait les possibilités d'administrer les salaires et les prix et si le secteur financier était plus solide.

Graphique 9. La RBI a eu recours à divers instruments pour ajuster les conditions de liquidité



1. Le taux interbancaire demandé à Mumbai (MIBID, *Mumbai Interbank Bid Rate*) est le taux moyen de rémunération demandé pour les dépôts au jour le jour entre banques de premier rang sur le marché monétaire ou sur le marché interbancaire en Inde. Les données correspondent des moyennes mensuelles.

Sources : Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) et Bourse nationale des valeurs (NSE, *National Stock Exchange*) indienne.

Remédier aux problèmes budgétaires de nature structurelle : plus d'assainissement, plus d'efficacité et plus d'équité

La loi adoptée en 2003 sur la responsabilité budgétaire et la gestion du budget (FRBMA, *Fiscal Responsibility and Budget Management Act*) a fixé un cadre budgétaire qui a permis un assainissement rapide jusqu'en 2007. Elle imposait au gouvernement de produire une série de documents exposant sa stratégie budgétaire et sa progression vers les objectifs fixés. Entre 2008 et 2009, un soutien budgétaire a été mis en place pour amortir l'impact de la crise financière mondiale ; les objectifs définis dans la loi FRBMA n'ont, par conséquent, pas pu être atteints. Quant aux objectifs budgétaires inscrits dans la feuille de route de 2012, ils sont respectés jusqu'à présent, même si la contraction de l'investissement public, l'augmentation des dividendes versés par les entreprises publiques et les recettes des privatisations ne peuvent être des solutions à long terme. La résolution durable des contraintes budgétaires nécessitera à la fois un cadre budgétaire plus solide et le réexamen d'un certain nombre de politiques concernant les dépenses et la fiscalité.

Consolider le cadre budgétaire

Le plafonnement pluriannuel des dépenses permettrait de consolider les objectifs de solde budgétaire qui sont déjà inscrits dans la loi FRBMA et guiderait la planification budgétaire. La fixation de tels plafonds doit prendre en compte les futurs programmes de dépenses – les dépenses totales, par exemple, pourraient augmenter en pourcentage du PIB aussi longtemps que les recettes fiscales progresseraient au même rythme. Les investissements publics qui s'imposent de toute urgence pour éliminer les obstacles à la croissance économique comptent au nombre de ces dépenses. Les objectifs d'équilibre des « recettes » dans la loi FRBMA exclut les dépenses d'investissement, mais il pourrait être plus cohérent de reconnaître les besoins d'infrastructures explicitement et de les inclure dans les plafonds de dépenses.

Le respect des objectifs budgétaires et la crédibilité de la politique budgétaire auraient tout à gagner de la mise en place d'une instance budgétaire indépendante, chargée d'examiner les budgets par rapport aux objectifs de déficit et de dépenses

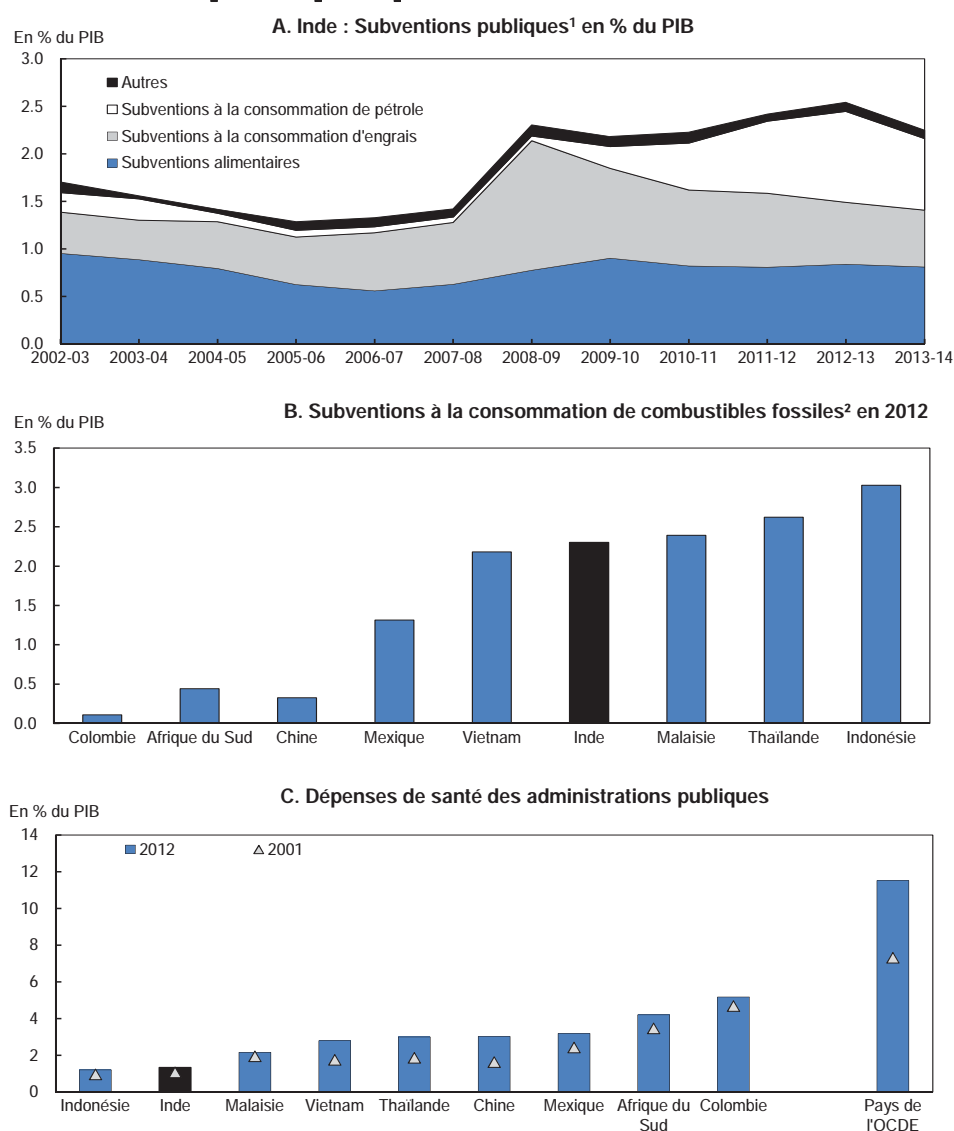
(Hagemann, 2010). Les pays de l'OCDE sont de plus en plus nombreux à avoir mis en place des instances de ce type, dont la structure institutionnelle et le mandat sont, toutefois, très variables. Une option envisageable dans le cas de l'Inde consisterait à renforcer les prérogatives de la Commission parlementaire des finances.

Des examens des dépenses publiques pourraient également être envisagés pour les grands programmes, en particulier les programmes de subventions, afin d'évaluer si leurs résultats pourraient être améliorés et si leurs objectifs auraient pu être réalisés à un coût moindre. Il convient de saluer à cet égard la commission de gestion des dépenses (Expenditure Management Commission), installée par le nouveau gouvernement. Par ailleurs, de meilleures règles comptables favoriseraient un assainissement budgétaire plus durable : ainsi, la comptabilité sur la base des droits constatés, par exemple, dissuaderait de comptabiliser les dépenses sur l'exercice suivant ; la prise en compte de la consommation de capital dans la règle budgétaire aiderait à éviter l'accumulation des postes de dettes sans augmentation proportionnelle des actifs (Blanchard et Giavazzi, 2004) ; enfin, les recettes des privatisations ne devraient pas figurer dans le calcul du déficit budgétaire, mais plutôt être présentées comme des postes exceptionnels (« au-dessous de la ligne »).

Dépenses : mieux cibler les subventions et lutter contre les abus

1. L'objectif premier des subventions est de protéger les ménages vulnérables des hausses constantes et des fluctuations des prix des produits de base. Or, le coût des subventions ne cesse d'augmenter (graphique 10) et celles-ci profitent exagérément aux ménages riches et à la classe moyenne. S'agissant du riz et du blé, les déperditions de subventions, en comptant les détournements massifs de denrées sur le marché noir, ont été estimées à 40 % par Gulati *et al.* (2012), et même à 55 % par Jha et Ramaswami (2011). Selon cette dernière étude, les ménages pauvres ne bénéficient que d'environ 10 % des dépenses de subventions alimentaires. Bon nombre de ces ménages n'ont pas accès à ces subventions du fait de l'incapacité du système à identifier correctement ceux qui y auraient droit (un tiers seulement des ménages pauvres en ont bénéficié en 2004-05), alors qu'une grande partie des bénéficiaires n'appartiennent pas aux classes pauvres (Jha and Ramaswami, 2011). S'agissant des produits pétroliers, Anand *et al.* (2013) estiment que les subventions implicites sont, pour les 10 % de ménages les plus riches, sept fois plus élevées que pour les 10 % de ménages les plus pauvres.

Graphique 10. Les subventions à l'énergie sont importantes alors que les dépenses publiques de santé sont modestes



1. Seules les subventions inscrites au budget de l'administration centrale sont prises en compte. Les subventions pétrolières, de l'ordre de 0,8 % du PIB dans le budget de l'administration centrale de l'exercice 2012/13, ne rendent pas pleinement compte des coûts budgétaires. À titre indicatif, les « déficits de recouvrement » des entreprises de commercialisation du pétrole (OMC, *Oil Marketing Companies*) du secteur public, c'est-à-dire la différence entre les coûts (internationaux) et les recettes de distribution des produits pétroliers, représentaient 1,6 % du PIB sur l'exercice 2012/13. Ces déficits de recouvrement des OMC sont financés en partie par les entreprises publiques de production de pétrole et de gaz, ce qui réduit les dividendes potentiels que ces entreprises pourraient verser à l'État.

2. Les subventions à la consommation de combustibles fossiles correspondent aux subventions dont bénéficie la consommation de pétrole, de charbon et de gaz naturel. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime les subventions aux combustibles fossiles qui sont consommés directement par le consommateur final, ou qui sont utilisés comme consommations intermédiaires pour la production d'électricité, en appliquant la méthode de l'écart de prix. Celle-ci consiste à comparer les prix moyens facturés au consommateur final à des prix de référence qui correspondent au total de la chaîne de coûts. Ils intègrent également les subventions résultant de la sous-tarification de l'électricité produite à partir de combustibles fossiles.

Sources : CEIC ; Agence internationale de l'énergie (AIE) 2011 ; Organisation mondiale de la santé (OMS) 2013.

Les subventions ont un effet d'éviction sur des dépenses majeures. L'augmentation des dépenses publiques dans les infrastructures aurait plus d'impact sur la croissance à long terme, alors que les dépenses de santé, qui contribuent à réduire les inégalités de bien-être, demeurent très faibles en Inde (graphique 10, partie C). Burniaux et Chateau (2011) estiment que la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles, en Inde, permettrait de gonfler le revenu réel de plus de 2 %. Enfin, les subventions au secteur de l'énergie entraînent un accroissement de l'intensité énergétique, favorisent les importations d'énergie et multiplient les émissions de gaz à effet de serre.

Le relèvement de certains prix administrés (combustibles, gazole, gaz et services ferroviaires), le plafonnement des consommations subventionnées (de gaz domestique et d'engrais) et la déréglementation partielle du secteur énergétique comptent parmi les initiatives prises récemment pour alléger le coût des programmes de subventions et améliorer leur efficacité. Ainsi qu'il est admis dans la présentation du budget 2014-15, il serait également utile de mieux cibler les subventions. La transition d'une politique de prix subventionnés à des prestations en espèces permettrait de réduire les détournements et les déperditions et de réduire ainsi le coût des subventions tout en gagnant en efficacité. L'Indonésie, par exemple, a relevé de 44 % les prix des produits pétroliers à l'été 2013 tout en mettant en place une prestation en espèces pour les ménages les plus pauvres. Le mieux encore, à moyen terme, serait de développer le filet de protection sociale au profit des ménages pauvres.

Le système de virement direct des prestations (DBT, *Direct Benefit Transfer*), mis en place en 2013 et reposant sur un numéro d'identification personnelle unique (Aadhaar) et un compte bancaire attaché à ce numéro, constitue une étape positive dans cette direction. Ce système pourrait servir d'exemple de bonne pratique à de nombreux pays. Son objectif est d'accélérer l'acheminement des prestations, d'en réduire les coûts et de lutter contre la corruption tout en favorisant l'inclusion financière (Drèze et Sen, 2013 ; CGAP, 2013). En janvier 2014, plus de 560 millions de citoyens indiens avaient reçu leur numéro d'identification, soit presque la moitié de la population, et 28 programmes de prestations étaient gérés *via* le système DBT, essentiellement des programmes de bourses scolaires et de pensions. Une extension du système DBT aux subventions à la consommation permettrait de capitaliser sur son succès. À cet égard, la décision de 2013 de suspendre l'application du système DBT/Aadhaar au versement des subventions au gaz domestique (GPL) constitue un recul.

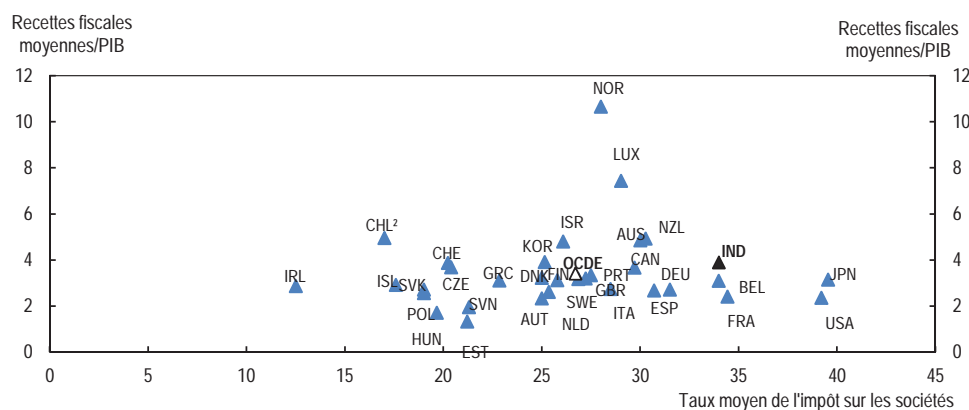
Le Programme national de garantie de l'emploi rural (NREGS, *National Rural Employment Guarantee Scheme*), pleinement opérationnel depuis 2008, a pour but de procurer un filet de protection sociale aux populations rurales et de promouvoir le développement local en finançant de petites exploitations agricoles et des projets d'infrastructure. Ce plan fournit des emplois hors saison d'une durée d'environ 46 jours par an et par ménage, rémunérés au salaire minimum. En 2013, près de 46 millions de ménages en ont bénéficié. Le dispositif a permis de réduire la pauvreté en zones rurales, d'y améliorer les infrastructures et, parce qu'il offre des salaires égaux et que la moitié des emplois sont réservés aux femmes, de réduire les écarts salariaux entre les deux sexes (Zimmermann, 2012) tout en encourageant de nombreuses femmes à exercer une activité (Khera et Nayak, 2009). Toutefois, le dispositif souffre de la corruption, l'impact économique des projets soutenus, principalement la construction de routes, est incertain (Ghose, 2011 ; Imbert et Papp, 2013) et sa mise en œuvre est inégale d'un État à l'autre (Imbert & Papp, 2012 ; Comptroller and Auditor General of India, 2013). Il se peut également qu'il ait enlevé du travail au secteur privé. Il serait utile d'évaluer en profondeur le dispositif dans l'optique d'une meilleure efficacité. À cet égard, l'intention du gouvernement de mieux en contrôler les résultats est louable et doit être traduite rapidement en actes. De même, la proposition qui consiste à favoriser les projets d'assainissement dans le

cadre du NREGS vaut particulièrement d'être saluée car l'amélioration des infrastructures d'assainissement est synonyme d'un meilleur état sanitaire des populations et de gains de bien-être et de productivité. Il faudrait cependant aller plus loin. Il conviendrait notamment de réexaminer les restrictions imposées à l'utilisation d'engins. Une étude a montré, par exemple, que les routes construites dans le cadre du NREGS sont plus fragiles, faute d'utiliser des rouleaux-compresseurs pour leur construction (Ministry of Rural Development, Government of India, 2012).

Accroître les recettes tout en réduisant les distorsions induites

Les recettes fiscales (hors cotisations sociales) représentaient 17.1 % du PIB sur l'exercice 2012-13, soit moins que dans la plupart des autres BRIICS. Les taux d'imposition sont généralement élevés, mais l'assiette de calcul est étroite et les obligations fiscales sont peu respectées. Les dépenses fiscales de l'administration centrale sont estimées à 6.5 % du PIB. Le taux de l'impôt sur les sociétés, par exemple, est élevé – 30 % pour les entreprises indiennes, plus une majoration de 5 à 10 % pour les grandes entreprises –, mais les recettes dégagées sont d'un niveau moyen (graphique 11). Le projet de loi de 2010 sur le code des impôts directs visait à ramener à 30 % le taux de l'impôt sur les sociétés, et à supprimer certains abattements. Ce projet de loi est cependant devenu caduc. S'agissant des personnes physiques, le taux d'imposition marginal le plus bas est appliqué à plus de deux fois et demie le salaire moyen, ou 3 fois le PIB par habitant, soit un niveau très élevé en comparaison de pays comme le Brésil, la Chine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud (Gandullia *et al.*, 2012). Le projet de loi précité prévoyait d'élargir les tranches de revenu, tout en conservant la plupart des exonérations applicables à l'épargne et aux intérêts payés sur les crédits au logement et les prêts étudiants. Ces allègements fiscaux génèrent d'importants manques à gagner sur les recettes et profitent généralement surtout aux ménages aisés : il convient donc de les supprimer.

Graphique 11. La forte imposition des sociétés ne génère qu'un niveau de recettes moyen¹



1. Moyenne 2007-12.
2. Pour le Chili, les données sont celles des années 2007-09.
3. Pour Israël, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, les données se rapportent aux années 2007-11.

Sources : ministère indien des Finances ; base de données fiscales de l'OCDE.

Il reste aussi beaucoup à faire pour élargir l'assiette de la fiscalité indirecte. Le gouvernement a pris une initiative positive en dressant la liste des services exonérés de la taxe sur les services (*Service Tax*) et en lui substituant une liste de ceux qu'il faudrait imposer. Il convient aussi de saluer la suggestion de la commission de

réforme de l'administration fiscale (TARC), qui propose de fusionner les départements des impôts directs et indirects pour qu'il soit plus facile aux entreprises de déposer leurs déclarations. La taxe sur les biens et les services (GST), une taxe sur la valeur ajoutée attendue de longue date et que le Parlement doit encore adopter, offre l'opportunité de limiter le recours aux taux réduits et aux exonérations. Le remplacement du système actuel, complexe et très stratifié, de fiscalité indirecte, par cette taxe assise sur une large assiette serait un facteur de croissance et de compétitivité (NCAER, 2009 ; Indian Institute of Corporate Affairs, 2011 ; Vaidya and Kanagasabapathy, 2013). L'expérience acquise au niveau international suggère que les taux spéciaux et les taux réduits de TVA ne sont pas une bonne réponse aux problèmes de redistribution. Ainsi en Colombie, les subventions implicites que constituent les exonérations et les taux réduits de TVA sont, pour les 10 % de ménages les plus riches, dix fois plus élevées que pour les 10 % de ménages les plus pauvres car, en valeur absolue, les riches consomment davantage que les pauvres (Joumard and Londoño, 2013). L'extension du filet de protection sociale ou, à court terme, la mise en place de prestations en espèces ciblées dans le cadre du système Aadhaar seraient une meilleure réponse aux problèmes de redistribution.

Recommandations pour renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire

Principales recommandations

- Mettre en place un ciblage flexible de l'inflation.
- Poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques en évitant les mesures ponctuelles et les coupes dans les dépenses qui sont facteurs de croissance.
- Réorienter les dépenses publiques en réduisant les subventions énergétiques au profit d'investissements dans les infrastructures physiques et sociales. Appliquer une taxe nationale sur la valeur ajoutée sous la forme d'une taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*) comportant peu d'exonérations.

Autres recommandations

- Les autorités monétaires ne sauraient être trop prudentes pour restaurer la confiance et éviter la résurgence des tensions inflationnistes.
- Élargir les règles budgétaires actuelles en y incorporant des plafonds de dépenses et améliorer les règles de comptabilisation.
- Procéder à des examens des dépenses publiques pour les grands programmes dans le but d'améliorer leur efficacité. Réexaminer l'interdiction de recourir à des engins dans les projets (de construction) relevant du dispositif NREGS.
- Poursuivre la transition progressive d'une politique de subventions en nature à des prestations en espèces ciblées. Élargir l'application du système de virement direct des prestations (DBT, *Direct Benefit Transfer*) aux programmes de subventions de base et utiliser le numéro d'identification personnelle unique (Aadhaar).
- Améliorer la loi sur l'impôt sur le revenu en procédant à un nouvel élargissement de son assiette et en supprimant les abattements appliqués aux intérêts des crédits au logement et des prêts étudiants.

Remédier aux problèmes structurels des marchés de produits, du travail et de capitaux pour favoriser une croissance inclusive et plus verte

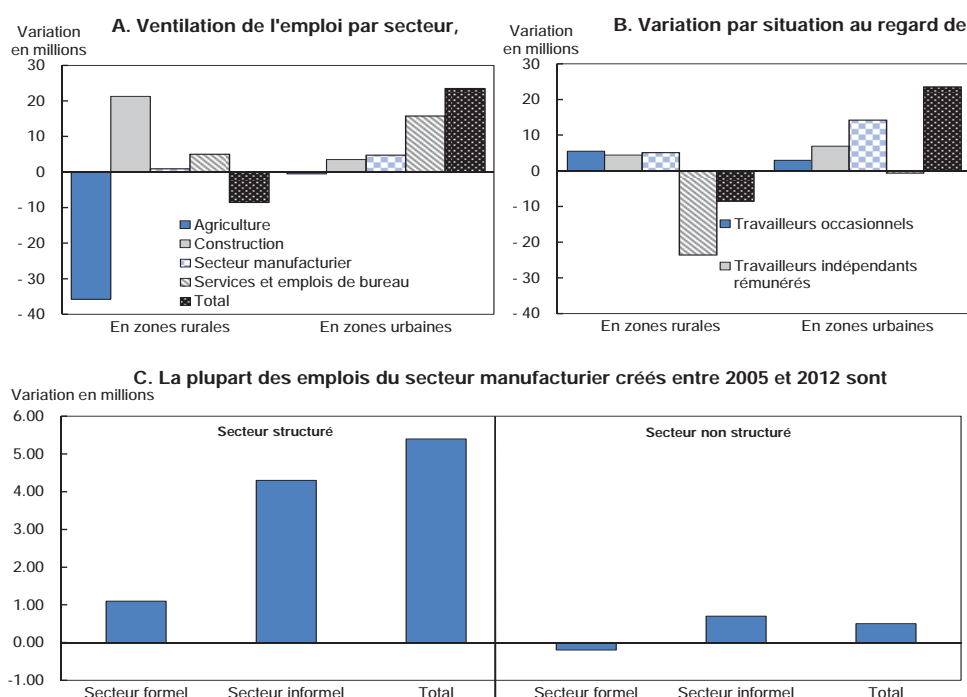
Remédier aux goulets d'étranglement de nature structurelle – notamment aux lacunes dans les infrastructures de l'énergie et du transport, aux réglementations du travail par trop restrictives, aux déficits de qualifications et aux défaillances du marché et des institutions qui maintiennent les femmes en dehors de la population active – favoriserait la création d'emplois et une croissance qui profiterait à tous.

Favoriser la création d'emplois

Le marché du travail est peu efficace

Malgré l'insuffisance des données, il est évident que les résultats du marché du travail sont mitigés. Entre mars 2005 et mars 2012, on a dénombré près de 23 millions de créations nettes d'emplois selon les données de l'enquête sur les ménages de l'Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*). Si le secteur agricole a perdu près de 37 millions d'emploi, la construction en zones rurales et, dans une moindre mesure, les services en zones urbaines, ont vu l'emploi grimper en flèche (graphique 12). À un peu plus de 2 %, le taux de chômage est très bas. Toutefois, le sous-emploi est élevé et le rythme des créations d'emplois a été trop lent pour empêcher un recul du ratio emploi/population d'âge actif (graphique 13). Ce ratio est désormais beaucoup plus faible que dans la majorité des autres BRIICS, notamment parce que les femmes demeurent en dehors du marché du travail.

Graphique 12. L'essentiel des créations d'emplois ont eu lieu dans le secteur de la construction en zones rurales et dans les services

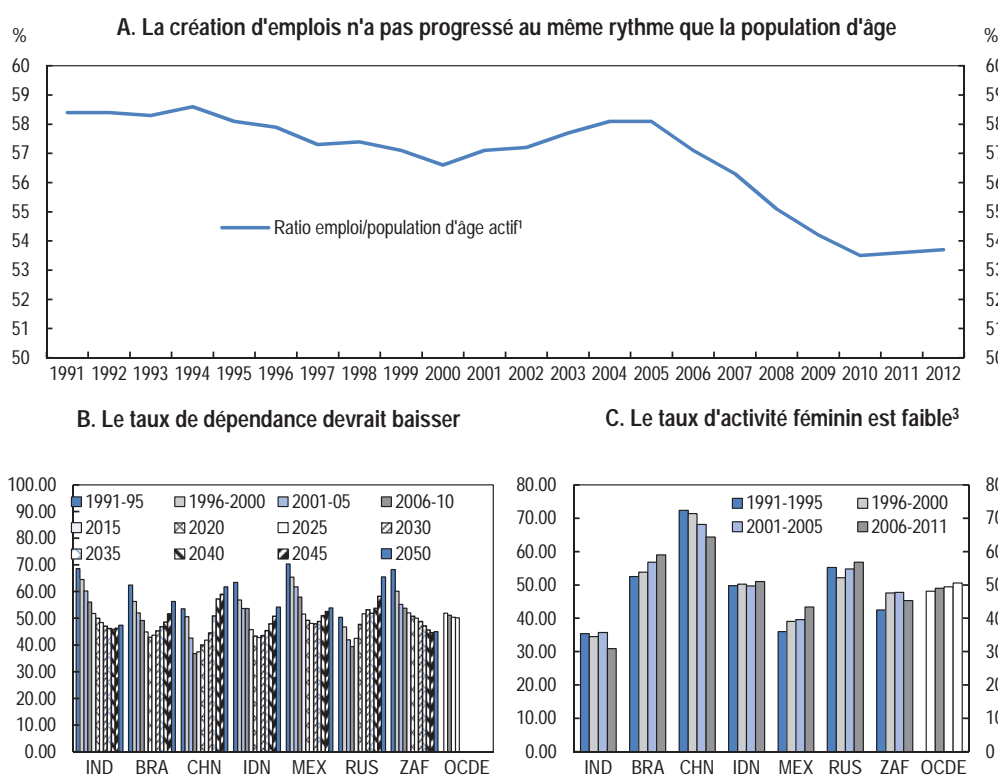


1. Les travailleurs informels occupent des emplois ne leur donnant pas droit aux prestations de sécurité sociale (Mehrotra *et al.*, 2014).

Sources : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*), Employment and Unemployment Survey (UES), sessions n° 61 et 68 ; Mehrotra *et al.* (2014).

La grande majorité des travailleurs, notamment dans l'agriculture et les services, ne relèvent pas du droit fondamental du travail. Dans le secteur manufacturier, les données du NSSO montrent qu'environ 65 % des emplois étaient imputables à des entreprises de moins de 10 salariés en 2012 (Mehrotra *et al.*, 2014) – c'est-à-dire au secteur dit « non structuré » – et qu'en conséquence, ils ne relèvent pas de la législation sur la protection de l'emploi (LPE), ni du droit fondamental du travail applicable seulement aux plus grandes entreprises. En outre, l'enquête annuelle sur l'industrie (ASI) révèle que parmi les travailleurs salariés dans le secteur manufacturier structuré (donc dans des entreprises de plus de 10 salariés), 13 % avaient un contrat temporaire ou étaient employés par un sous-traitant (« main-d'œuvre contractuelle ») en 2010, contre 8 % en 2000. Les travailleurs contractuels ne relèvent pas non plus des principales réglementations du travail ou de la protection sociale. Enfin, les données du NSSO montrent une grande dispersion dans les rémunérations.

Graphique 13. L'enjeu démographique



1. Selon la définition du Bureau international du travail (BIT), la population d'âge actif est constituée des individus âgés de 15 ans ou plus.
2. Le taux de dépendance lié à l'âge est le rapport entre la population de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et la population d'âge actif (15-64 ans). Projections de la Banque mondiale à compter de 2015.
3. Le taux d'activité féminin est le pourcentage de femmes qui sont actives dans la population totale des femmes âgées de 15 à 64 ans. Les données correspondent à la moyenne simple des taux de chaque période.

Sources : BIT (Bureau international du Travail) (2013), base de données des Indicateurs clés du marché du travail (KILM) ; OCDE (2014), *Perspectives du développement mondial* ; et Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

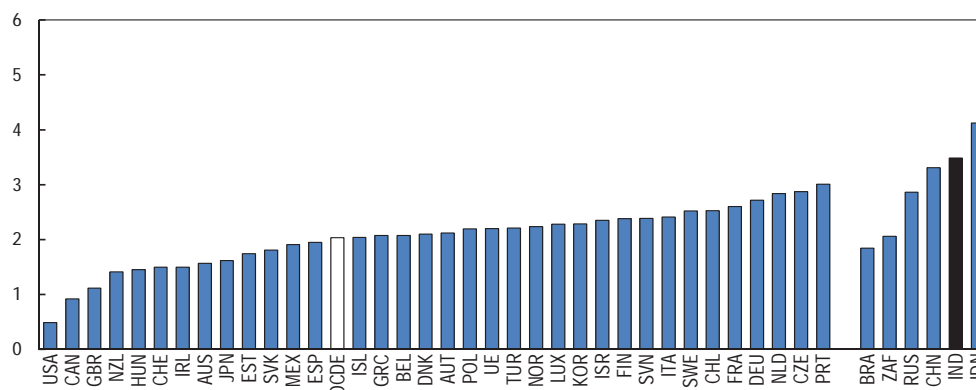
Pour profiter du dividende démographique et éviter une génération perdue, il conviendra d'accélérer le rythme des créations d'emplois. L'évolution démographique devrait favoriser la croissance de la population active pendant quelques années. D'après les prévisions du gouvernement, elle devrait augmenter de 88 millions entre

2010 et 2020 pour s'établir à 113 millions d'actifs, principalement grâce à l'arrivée de jeunes généralement mieux formés. En outre, le secteur agricole devrait perdre 15 millions d'emplois (Government of India, 2013). L'offre de main-d'œuvre disponible pour les secteurs non agricoles devrait donc enregistrer une hausse pouvant aller jusqu'à 130 millions de travailleurs entre 2010 et 2020. Une augmentation du taux d'activité féminin, actuellement très bas, pourrait renforcer cette tendance.

Créer plus d'emplois et de meilleure qualité

Quoique les coûts salariaux directs soient relativement faibles, la réglementation du travail est complexe et restrictive, spécialement pour les grandes entreprises. Comparativement aux pays de l'OCDE et aux économies de marché émergentes, la législation sur la protection de l'emploi est particulièrement restrictive (graphique 14). Un certain flou entoure également son application étant donné que de nombreux textes de droit du travail sont anciens et que les compétences en la matière sont souvent réparties entre diverses juridictions administratives. La réaction des entreprises a été de substituer le capital au travail, de garder une taille modeste ou de miser sur la main-d'œuvre informelle ou « contractuelle », et la réglementation du travail a pesé sur la productivité des entreprises et sur la création d'emplois formels (Dougherty, 2009 et Dougherty *et al.*, 2011). Les initiatives prises récemment par l'administration centrale et les États pour moderniser le droit du travail et alléger les obligations de mise en conformité vont dans la bonne direction. Une législation globale du travail pour unifier, moderniser et simplifier les réglementations existantes permettrait aux entreprises de développer l'emploi et la production, serait plus facile à appliquer et permettrait de ce fait à plus de travailleurs de bénéficier d'une protection sociale. Une option possible consisterait à instaurer un contrat de travail pour chaque nouvel emploi permanent, dans le cadre d'une législation sur la protection de l'emploi moins restrictive mais prévoyant des droits élémentaires – concernant les horaires de travail types, les congés, les normes de sécurité minimales et les prestations de maternité – bénéficiant à tous les travailleurs, quelle que soit la taille de l'entreprise. Dans la même veine, les autorités devraient également envisager d'étendre progressivement les prestations sociales de base à l'ensemble des travailleurs tout en veillant à garder la maîtrise des coûts budgétaires correspondants et en décourageant le travail dans le secteur informel.

Graphique 14. La législation sur la protection de l'emploi est très restrictive¹, 2013

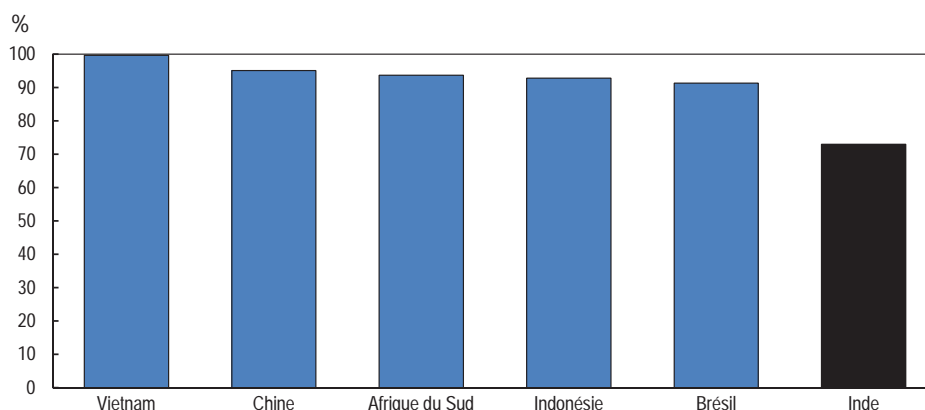


1. L'indicateur de l'OCDE relatif à la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable à l'emploi régulier offre une évaluation des procédures et des coûts afférents au licenciement individuel de salariés réguliers. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, allant du degré de restriction le plus faible au plus élevé. Les données les plus récentes relatives aux BRIICS sont celles de 2012.

Source : Base de données de l'OCDE sur la protection de l'emploi, données actualisées de 2013.

Comparativement à d'autres économies de marché émergentes (graphique 15), le taux d'alphabétisation est faible en Inde et même les diplômés de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) sont souvent mal préparés et doivent bénéficier d'une importante formation en entreprise (Crisil, 2014 ; World Bank, 2008). Et pourtant, l'Inde n'est pas loin d'une scolarisation universelle dans l'enseignement élémentaire, ses dépenses dans l'enseignement secondaire ont augmenté considérablement ces dernières années et le plan d'action de 2009, visant à instaurer un accès pour tous à l'enseignement secondaire, ambitionne d'atteindre cet objectif d'ici 2017. Toutefois, la qualité de l'enseignement est médiocre. Selon l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de 2009 de l'OCDE, à laquelle ont participé deux États de l'Union indienne, les résultats moyens des élèves de 15 ans en Inde sont loin derrière la moyenne de l'OCDE et bien en retard sur d'autres économies émergentes. Pour replacer les résultats scolaires au cœur des priorités, les autorités devraient mettre en place un système pour suivre ces résultats et les progrès dans la mise en œuvre des réformes, et renforcer les incitations à l'emploi et la formation en faveur des enseignants des écoles publiques (OECD, 2011).

Graphique 15. Le taux d'alphabétisation est faible¹



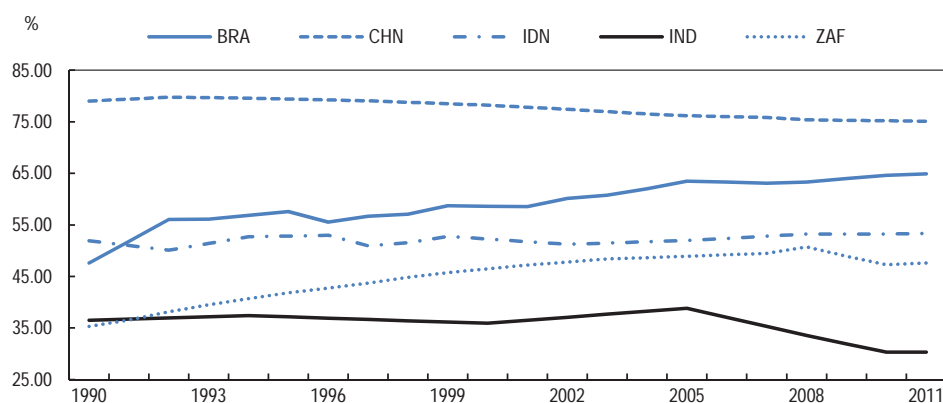
1. Taux d'alphabétisation des adultes (population de 15 ans et plus). S'agissant de l'Inde, les données concernent la population âgée de 7 ans et plus : le taux d'alphabétisation y est donc légèrement surestimé par rapport à d'autres pays. Les données se rapportent à 2011 pour l'Inde et l'Indonésie, à 2010 pour la Chine et la Fédération de Russie, à 2009 pour le Brésil et l'Indonésie et à 2012 pour l'Afrique du Sud.

Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde ; recensement de 2011 pour l'Inde.

Il conviendrait également de renforcer la formation professionnelle. Seule 10 % de la population active de 15 à 59 ans a bénéficié d'une formation professionnelle (selon la 66^e session de l'enquête nationale par sondage – NSS – pour la période 2009-10) et sur ce total, un quart seulement a bénéficié d'une formation professionnelle formelle (Planning Commission, 2013). Le plan national de développement des qualifications (National Policy on Skill Development), adopté en 2009, a pour objectif d'améliorer le niveau de qualification de 500 millions de personnes d'ici 2022, grâce notamment à un partenariat public-privé baptisé National Skill Development Corporation pour 150 millions d'entre elles (IDFC Foundation, 2013). Toutefois, il est primordial de mieux prendre en compte les besoins en compétences des industriels et de faire en sorte que la formation en entreprise constitue un élément essentiel de la formation (OECD, 2010). Enfin, les programmes d'enseignement devraient plus souvent faire l'objet d'une révision et d'une actualisation auxquelles seraient associés des universitaires et des spécialistes du monde industriel.

Améliorer le taux d'activité des femmes

L'Inde fait figure d'exception avec moins d'un tiers des femmes d'âge actif qui occupent un emploi : c'est moitié moins qu'au Brésil, par exemple (graphique 16). En fait, l'emploi féminin recule, en particulier depuis 2005. Les salaires des hommes augmentent, entraînant une hausse du revenu des ménages qui autorise plus de femmes à rester à la maison. Ce facteur a joué un rôle majeur dans le recul notable du taux d'activité des femmes en zones rurales exerçant un travail indépendant non rémunéré. En revanche, le manque d'emplois incite également des femmes à rester en dehors de la population active (tableau 2).

Graphique 16. Taux d'activité féminin¹

1. Les données correspondent à la population d'âge actif (15-64 ans).

Source: Organisation internationale du travail (OIT), *Economically Active Population, Estimates and Projections* (6^{ème} édition, octobre 2011).

Le taux d'activité féminin est plus élevé parmi les pauvres et, phénomène quelque peu surprenant, il diminue à mesure que le niveau de formation et de revenu du ménage augmente (graphique 17). Cela tient à divers facteurs liés à l'offre et à la demande (voir Technical Background Papers ; Klasen and Pieters, 2013 ; Khera and Nayak, 2009) parmi lesquels les conventions sociales, le fait de ne pas travailler pour une femme étant souvent considéré comme synonyme d'un plus haut statut social de la famille, même si cela est un peu moins vrai aujourd'hui. On observe également d'importantes disparités régionales, les femmes étant plus nombreuses à travailler dans le sud de l'Inde (ce qui s'explique dans une certaine mesure par les coutumes religieuses d'après les résultats d'analyses de régression). De nombreuses femmes exercent un travail indépendant comme aides non rémunérées dans des activités à faible productivité compte tenu de la rareté des emplois plus formels (tableau 3), et 6 % seulement des femmes qui travaillent, principalement dans le secteur public, bénéficient d'une protection sociale. L'offre de services de garde d'enfants abordables est insuffisante, de sorte que de nombreuses femmes vivant en milieu urbain restent en dehors de la population active. Enfin, l'activité économique des femmes est également entravée par la médiocrité des infrastructures, leur temps disponible pour travailler étant réduit par des transports peu sûrs ainsi que par l'absence d'eau ou d'électricité.

Tableau 2. **Évolution de l'emploi**

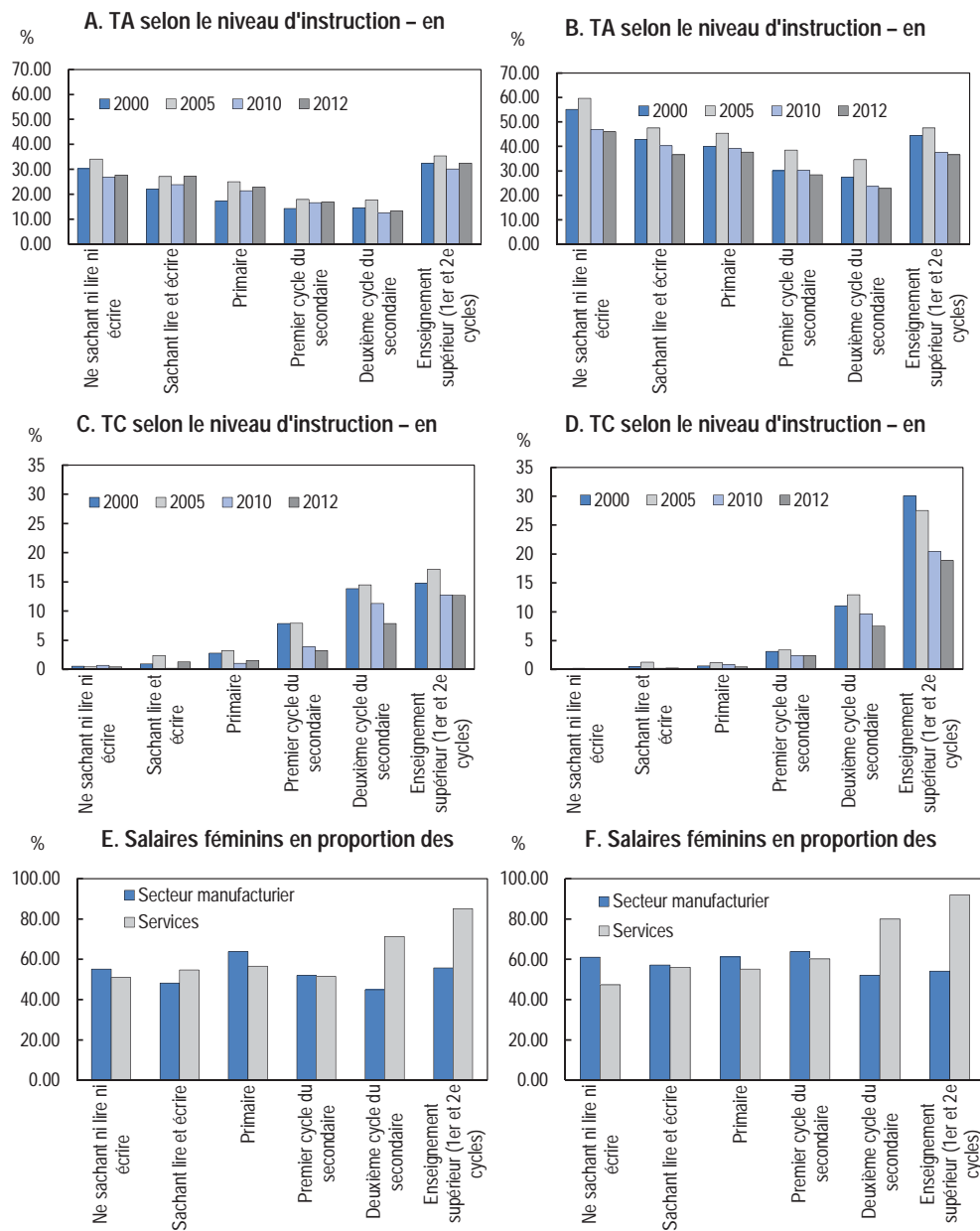
En millions, population des 15-64 ans

Croissance nette en ...	2000	2012	Variation 2000-12
Femmes			
Population d'âge actif	304	403	99
Population active			
<i>Occupant un emploi</i>	123	129	6
<i>Au chômage</i>	2	3	1
En dehors de la population active			
<i>Suivant une formation</i>	18	42	24
<i>Ne suivant pas une formation</i>	161	229	68
Hommes			
Population d'âge actif	326	427	101
Population active			
<i>Occupant un emploi</i>	274	343	69
<i>Au chômage</i>	7	8	1
En dehors de la population active			
<i>Suivant une formation</i>	32	61	29
<i>Ne suivant pas une formation</i>	13	15	2

Source: Population d'âge actif (15-64 ans), estimations réalisées à partir des données de l'Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*), sessions n° 61 et 68.

Graphique 17. Indicateurs du marché du travail féminin en Inde

Population d'âge actif (15-64 ans)



1. TA : taux d'activité féminin.
2. TC : taux de chômage féminin.

Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*), *Employment and Unemployment Survey (EUS)*, sessions n° 55, 61, 66 et 68.

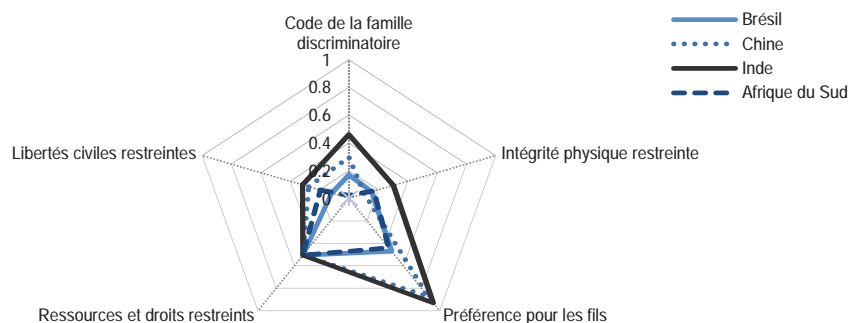
Tableau 3. **Distribution des personnes occupées par type d'emploi**
(En pourcentage)

	2000		2005		2010		2012	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Salariés	8	19	9	19	11	20	14	22
<i>Dont les personnes bénéficiant d'une protection sociale</i>	<i>n/d</i>	<i>n/d</i>	4	9	5	9	6	9
Travailleurs occasionnels	37	31	30	28	36	32	30	29
Travailleurs indépendants rémunérés	17	37	17	39	18	37	20	33
Travailleurs indépendants non rémunérés	38	13	43	14	35	11	35	18
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*).

L'application déficiente des lois et la persistance d'éléments sexistes dans la législation influent également sur les possibilités d'emploi des femmes. Par rapport à d'autres BRIICS, l'Inde est mal classée à l'aune de l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE) de l'OCDE, lequel évalue l'incidence de la législation et de facteurs socioéconomiques ou religieux sur le statut des femmes (graphique 18). Alors que de nombreuses lois prévoient des dispositions relatives à l'égalité hommes-femmes, ces textes sont rarement appliqués. Malgré une législation sur l'égalité des rémunérations, les écarts de salaires demeurent marqués (van Klaveren *et al.*, 2010 ; Rani et Belser, 2012, graphique 17) ; ainsi en 2012, 60 % des femmes occupant un emploi salarié ou occasionnel percevaient moins que le salaire minimum, contre 25 % chez les hommes (Rani et Belser, 2012). Les femmes sont désavantagées, en outre, par le droit de l'héritage, qui réduit leur indépendance financière, leur accès au crédit et leur autonomie décisionnelle (van Klaveren *et al.*, 2010). Enfin, la législation du travail limite la durée du travail des femmes et leur accès à certains emplois.

Graphique 18. **Indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE)**



1. Chaque indicateur composant l'indice ISE prend une valeur comprise entre 0 (peu ou pas de discrimination) et 1 (très forte discrimination).

Source : OCDE, base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (EID), 2012.

Dans le même temps, l'entrepreneuriat féminin se développe, en particulier dans le secteur manufacturier où les femmes représentent 40 % des entrepreneurs (tableau 4). Toutefois, ce développement est imputable quasi exclusivement à des femmes qui créent leur propre emploi pour vivre, en travaillant depuis chez elles ou comme vendeuses de rue. Le nombre de femmes entrepreneurs employant un ou plusieurs salariés demeure, quant à lui, relativement stable (voir Technical Packground Paper n° 3). L'initiative économique a été facilitée par le système éducatif, l'expérience professionnelle et les modèles de rôle, ainsi que par les quotas de représentation politique imposés aux conseils ruraux (Ghani *et al.*, 2013 ; Technical Background Paper n° 3).

Tableau 4. **L'entrepreneuriat féminin en Inde dans le secteur non structuré**
(En pourcentage du nombre total d'entrepreneurs)

	2000	2010	Nombre
Entrepreneurs			
Secteur manufacturier	6	5	142 416
Commerce	4	3	81 149
Services	6	6	188 339
Travailleurs indépendants			
Secteur manufacturier	29	46	6 542 649
Commerce	6	10	1 770 225
Services	6	8	1 282 522

Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*).

L'atonie de la demande explique également le manque de perspectives d'emploi. Les taux de chômage à deux chiffres observés parmi les femmes très diplômées indiquent que nombre d'entre elles voudraient travailler si elles avaient accès à des emplois correspondant à leurs qualifications. De même, selon certaines enquêtes, de nombreuses femmes sans activité déclarent qu'elles voudraient travailler davantage, en particulier depuis chez elles, s'il existait des emplois adaptés (NSSO). La croissance sans emploi a également réduit les possibilités, ainsi que le fait que la plupart des emplois aient été créés dans le secteur de la construction, qui tend à utiliser une main-d'œuvre masculine. L'OCDE estime que le taux de croissance annuelle de l'économie pourrait gagner jusqu'à 2.4 points de pourcentage si l'on mettait en œuvre un train de mesures propices à la croissance et à l'égalité hommes-femmes (voir Technical Background Paper n° 1).

L'Inde a été pionnière dans de nombreux programmes originaux pour améliorer le statut des femmes et leur participation à la vie économique, notamment sur les questions de formation, d'intégration de la dimension hommes-femmes dans l'élaboration des budgets, de quotas féminins dans les conseils locaux, exigeant une disposition sur la participation des femmes aux conseils d'administration dans la loi de 2013 sur les entreprises et la création d'une banque leur étant spécialement destinée. L'Inde s'est également engagée à renforcer la participation des femmes à l'activité économique dans le cadre des engagements qu'elle a pris au niveau du Groupe des Vingt (G20). Cependant, des mesures de parité hommes-femmes plus énergiques sont nécessaires pour que le taux d'activité féminin puisse réellement progresser (World Bank, 2012 ; Duflo, 2012). Il est important de renforcer l'application de l'arsenal législatif existant sur l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes et d'abroger les dispositions légales discriminatoires. Les questions précises à aborder sont les suivantes :

- Développer le programme Aadhaar pour multiplier les opportunités offertes aux femmes en fournissant un compte bancaire à un plus grand nombre d'entre elles ;
- Améliorer la protection sociale, les prestations de maternité, ainsi que la prise en charge des enfants et des personnes âgées pour libérer plus de femmes et leur permettre de prendre une activité dans le secteur formel ;
- Renforcer l'action du ministère de la Femme et du Développement de l'enfant sur la formation et l'accès au crédit pour développer l'entrepreneuriat féminin, y compris depuis le domicile ;

- Remettre au goût du jour une proposition de 2002 visant à élargir le champ d'application des quotas par sexe aux assemblées parlementaires nationale et des États ;
- Les quotas de participation féminine dans les conseils locaux (30 à 50 % des sièges réservés aux femmes et présidence tournante) ont rehaussé le statut des femmes, en montrant qu'elles sont à la hauteur de la fonction, et amélioré la prise de décisions (Beaman *et al.*, 2009, 2012).
- Développer la scolarité obligatoire pour les filles et changer la législation sur l'héritage et la dot pour repousser l'âge légal du mariage et permettre ainsi aux femmes d'investir davantage dans l'acquisition de compétences (World Bank 2012 ; Duflo 2010 ; Technical Background Papers).
- L'État et les ONG doivent développer les programmes de formations qualifiantes qui ont permis de faire coïncider l'offre de compétences et les qualifications professionnelles recherchées.

Recommandations pour améliorer le fonctionnement du marché du travail

Principales recommandations pour réformer la réglementation du travail tout en améliorant l'éducation et la formation

- Réduire les obstacles à l'emploi formel en mettant en place un droit du travail plus simple et plus flexible, qui n'établisse pas de distinction en fonction de la taille des entreprises.
- Continuer à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier à l'enseignement secondaire, et mieux se focaliser sur la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Mettre en place une formation professionnelle plus précoce et de meilleure qualité.
- Dans le secteur des infrastructures, imposer des délais clairs, rationaliser la documentation et mettre en place des guichets uniques pour les procédures d'autorisation.

Principales recommandations pour améliorer les possibilités d'activité économique des femmes

- Élargir le champ d'application des quotas de participation féminine aux assemblées parlementaires nationale et des États.
- Poursuivre la modernisation du droit du travail pour garantir l'égalité hommes-femmes dans l'accès au travail.
- Améliorer la mise en œuvre des lois relatives à l'égalité hommes-femmes.
- Développer l'enseignement secondaire et supérieur en faveur des femmes et les formations qualifiantes destinées aux femmes entrepreneurs.

Autre recommandation

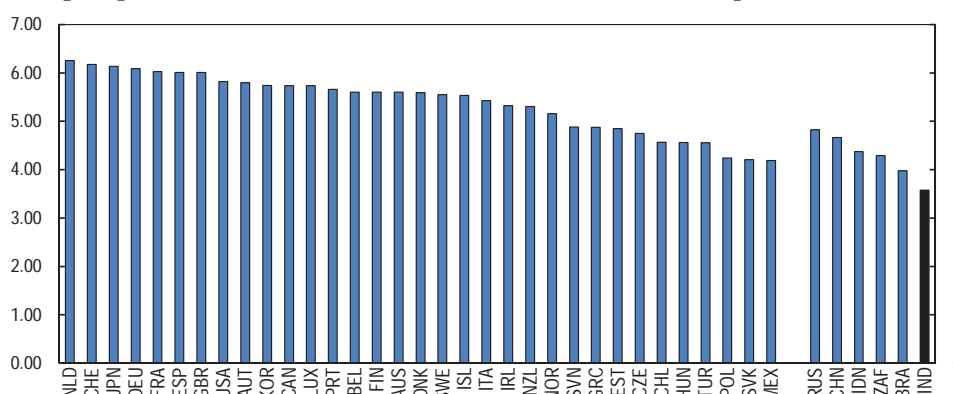
- Prendre en compte les besoins en compétences des industriels dans la formation professionnelle ; les programmes d'enseignement devraient plus souvent faire l'objet d'une révision et d'une actualisation auxquelles seraient associés des universitaires et des spécialistes du monde industriel.

Améliorer les infrastructures

Les infrastructures de l'Inde, notamment l'approvisionnement électrique, sont de qualité médiocre (graphique 19). En conséquence, toutes les activités qui en sont lourdement tributaires, notamment le secteur manufacturier, se développent plus lentement (Gupta *et al.*, 2008). La question des infrastructures figure en bonne place dans les priorités du gouvernement et le 12^e Plan (2012-17) prévoit de porter les investissements dans ce secteur à 8.2 % du PIB sur la période quinquennale (contre 7.2 % dans le 11^e Plan). La moitié de ces investissements seront financés par le secteur privé (Planning Commission, 2011). Or, les plans antérieurs ont connu des retards et des dépassements de budget phénoménaux (Ernst & Young et FICCI, 2012). Le Comité ministériel des investissements (CCI, *Cabinet Committee on Investment*), institué en décembre 2012, devrait aider à remettre rapidement sur les rails de grands projets d'infrastructure, mais il importera plus encore de simplifier la multitude des procédures administratives auxquelles se heurtent les projets. La stratégie en faveur de moins de bureaucratie et de plus de gouvernance, prônée par le nouveau gouvernement, et le regroupement de plusieurs ministères en un seul (comme pour l'énergie et les transports), devraient favoriser une prise de décisions plus rapide et plus efficace.

Les acquisitions foncières sont la principale cause de retard pour environ 70 % des projets d'infrastructure différés (IDFC et 3i Network, 2009 ; Ernst & Young, 2012 et FICCI, 2012). L'acquisition de terrains peut demander jusqu'à trois ans, même en l'absence d'opposition de la part des populations locales (Mahalingam et Vyas, 2011). La loi relative au droit à une indemnisation équitable et à la transparence des opérations d'acquisition foncière, de réhabilitation et de réinstallation, votée en septembre 2013, a majoré l'indemnisation versée aux foyers déplacés ou affectés d'une quelconque autre façon par ces opérations et devrait donc faire baisser le nombre de conflits et de litiges. Par ailleurs, les évaluations requises concernant les incidences sociales et environnementales des projets d'infrastructure doivent être menées avec efficacité et sans délai. Le consentement préalable obligatoire d'au minimum 80 % et 70 % des foyers concernés par une acquisition foncière, selon qu'elle est réalisée au profit de sociétés privées ou d'un partenariat public-privé, pourrait constituer une contrainte. Enfin, ainsi que le soulignait *l'Étude économique 2011*, une certaine clarification des titres de propriété s'impose car les registres fonciers sont généralement vieux, inexacts et incomplets.

Graphique 19. Les infrastructures de l'Inde sont de qualité médiocre



Note : Indice de compétitivité mondiale - Infrastructures.

L'indice de compétitivité mondiale relatif aux infrastructures mesure leur qualité dans trois secteurs, pondérés de manière égale : les transports, l'électricité et la téléphonie. La majorité des informations sont recueillies à partir d'enquêtes menées auprès de cadres et dirigeants d'entreprises, qui donnent leur avis sur la qualité de chaque élément d'infrastructure.

Source : Forum économique mondial 2014-15.

Parmi les pays à revenu faible à moyen, l'Inde est le pays qui a le plus investi, en cofinancement avec le secteur privé, dans des projets d'infrastructure depuis cinq ans (World Bank, 2014). Soucieux de faciliter le financement à long terme de ces projets, le gouvernement a récemment mis en place des fonds d'investissement dans les infrastructures (IDF), relevé les plafonds applicables aux investissements des investisseurs institutionnels étrangers dans les projets d'infrastructure et assoupli les règles d'endettement extérieur. Les banques continuent d'apporter l'essentiel du financement de ces projets (City of London, 2012), mais l'asymétrie des échéances de leur structure actif/passif limite leur capacité à accorder de nouveaux prêts à long terme. En outre, de nombreuses banques sont proches de leurs plafonds prudentiels de risques sur le secteur des infrastructures. La déréglementation du secteur financier et l'approfondissement des marchés obligataires, ainsi qu'il est suggéré ci-dessous, permettraient de lever plus de capitaux et d'attirer de nouveaux investisseurs.

Recommandations pour améliorer la qualité des infrastructures

Principale recommandation

- Imposer des délais clairs, rationaliser la documentation et mettre en place des guichets uniques pour les procédures d'autorisation.

Autre recommandation

- Améliorer la qualité des registres fonciers. Évaluer et modifier, au besoin, la nouvelle législation sur les acquisitions foncières. Il conviendrait de revoir les délais prévus dans la loi pour accélérer ces opérations.

Réformer le secteur financier

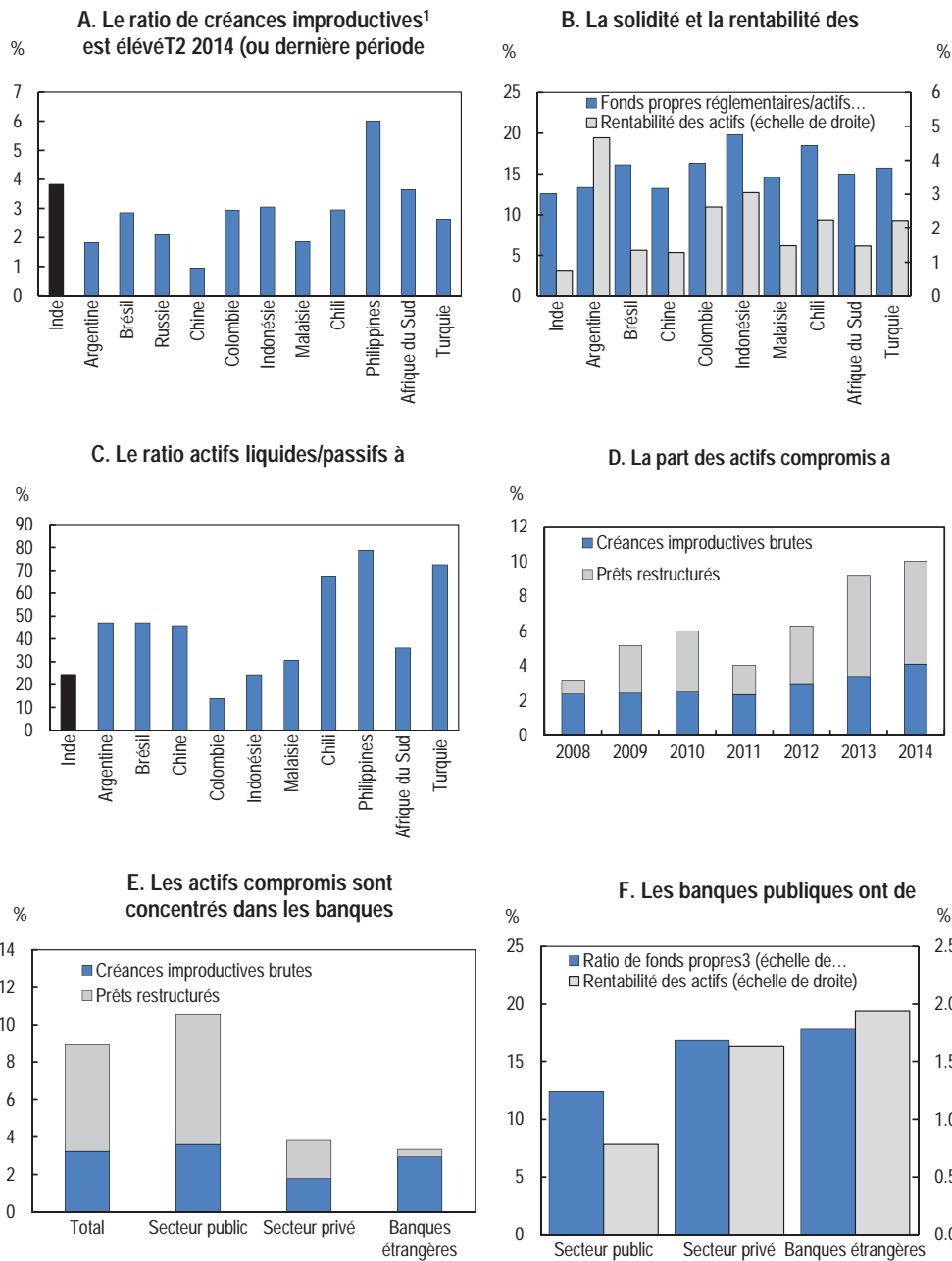
Le gouvernement est depuis longtemps massivement présent dans le secteur financier afin de soutenir les secteurs prioritaires et de favoriser l'accès des ménages pauvres aux services financiers. Si les banques publiques détiennent plus de 70 % du total des actifs des banques commerciales (RBI, 2013c), elles sont moins rentables, leur niveau de capitalisation est plus faible (graphique 20, parties E et D) et elles détiennent une fraction disproportionnée des créances improductives.

Toutefois, cette stratégie a vite montré ses limites lorsque les ménages ont détourné leur épargne du secteur financier, que le volume des créances improductives est monté en flèche et qu'il a fallu utiliser des fonds publics pour renflouer les banques. Les réformes promettent aux épargnants (y compris aux ménages pauvres) de plus forts taux de rentabilité financière et une affectation des fonds à un usage le plus productif qui soit (dont le financement d'infrastructures). En 2013, la commission chargée de réformer la législation du secteur financier (FSLRC) a préconisé un cadre législatif unique harmonisé, reposant sur les principes d'indépendance, de responsabilité et de transparence.

L'Inde impose de strictes exigences de fonds propres aux banques et a été l'un des premiers pays à appliquer les règles de Bâle III (qui devraient l'être pleinement d'ici mars 2018). Selon les tests de résistance de la RBI, le niveau de capitalisation des banques est solide et toute nouvelle détérioration de leurs actifs ou tout nouveau choc macroéconomique ne devrait pas faire tomber leur ratio de fonds propres en deçà du seuil réglementaire (RBI, 2013a et 2013b). Or, si ce ratio de fonds propres – c'est-à-dire le rapport total des fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques – reste en général au-delà du seuil réglementaire national de 9 %, il n'en a pas moins diminué (RBI, 2013c). De surcroît, les banques indiennes n'obtiennent pas de bons résultats à un certain nombre d'indicateurs (graphique 20, parties A, B et C).

L'augmentation constante de la part des créances improductives et des prêts aux entreprises restructurés dans le portefeuille global de prêts (graphique 20, parties D et E) est préoccupante. Les banques ont été autorisées à reclasser certaines créances non en créances improductives, mais en créances restructurées (et à abaisser ainsi leurs obligations en matière de constitution de provisions) et de nombreuses banques en viennent à opter pour la politique du « *extend and pretend* », préférant prolonger les délais d'amortissement et faire comme si de rien n'était (Rajan, 2013). Globalement, les actifs compromis – créances improductives plus créances restructurées – représentaient 10 % de l'encours total de prêts en septembre 2013 (RBI, 2013b) et se concentraient dans les banques publiques. Les provisions obligatoires pour toute créance nouvellement restructurée ont été portées récemment de 2 % à 5 % et la RBI a mis en place de nouvelles règles, en vigueur à compter d'avril 2014, qui incitent à identifier en amont les actifs problématiques et à restructurer rapidement ceux jugés viables. La RBI va également mettre en place une base de données centrale sur les grands emprunteurs, facilitant ainsi la surveillance des grands risques (RBI, 2014b). Il convient de poursuivre les efforts de détection précoce des actifs dépréciés et de classification plus stricte des actifs (IMF, 2013 et 2014). Enfin, les banques commerciales devraient garantir l'indépendance des organismes d'instruction des dossiers de crédit et exercer plus de contrôle sur l'utilisation finale des fonds (RBI, 2013b).

Graphique 20. Les résultats des banques se sont détériorés et sont moins bons que dans d'autres économies de marché émergentes



1. En pourcentage du montant brut des avances. Le ratio de créances improductives est le rapport entre la valeur de ces créances et la valeur totale du portefeuille de prêts.
2. En pourcentage du montant brut des avances. Les créances improductives sont des prêts qui cessent de rapporter des recettes à la banque émettrice. Un prêt restructuré est un crédit dont les conditions ont été modifiées. Les données présentées ici se rapportent aux valeurs des actifs en mars de chaque année.
3. Le ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques correspond aux fonds propres de la banque divisés par les actifs totaux pondérés en fonction du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel.

Sources : Fonds monétaire international (FMI), Base de données des indicateurs de solidité financière, et Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*).

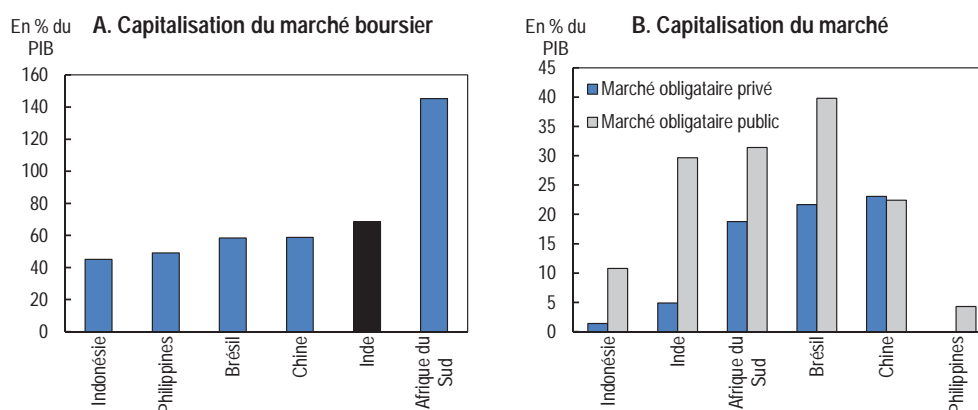
La réglementation sur l'affectation des fonds des banques est restrictive

Deux dispositions restrictives imposées aux banques majorent les coûts de financement à la charge du secteur privé et abaissent le coût apparent (mais pas le coût réel pour la collectivité) des dépenses publiques financées par l'emprunt. Les banques sont tenues d'affecter au minimum 40 % du montant net de leurs prêts aux « secteurs prioritaires » désignés par le gouvernement – agriculture, petites entreprises industrielles et un certain nombre d'autres catégories socioéconomiques réputées « plus fragiles ». En outre, le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, *Statutory Liquidity Ratio*) impose aux banques de détenir 22 % de leurs dépôts sous forme de titres d'emprunt publics. L'abaissement récent du SLR est une mesure positive même si, en principe, les avoirs des banques en emprunts d'État sont supérieurs à ce ratio puisque seule la fraction de ces titres au-delà du SLR peut être utilisée pour les prises en pension réalisées pour la gestion des liquidités.

La RBI a récemment pris des mesures pour renforcer la concurrence et l'efficacité dans le secteur bancaire. Ainsi que l'évoquait l'*Étude économique 2011*, l'arrivée sur le marché de nouvelles banques privées a permis aux banques indiennes de gagner en efficacité. De nouveaux gains sont attendus puisqu'à compter de 2014, de nouvelles licences bancaires seront attribuées, les banques pourront ouvrir des agences sans autorisation préalable de la RBI et les banques étrangères seront autorisées à ouvrir des agences et des filiales.

Le marché des obligations de sociétés constitue une autre source potentielle de concurrence. Cependant, sa capitalisation ne représente que 5 % du PIB (graphique 21) et le marché des contrats d'échange sur risque de défaillance (CDS) est peu développé. Il est donc mal préparé à satisfaire des besoins de financement à long terme, notamment ceux des projets d'infrastructure. Les investisseurs institutionnels indiens sur le marché obligataire, comme les organismes de retraite et les compagnies d'assurance, sont tenus de détenir une grande partie de leurs actifs sous forme de titres d'État et le portefeuille des investisseurs institutionnels étrangers en obligations de sociétés est plafonné. La situation du marché obligataire contraste avec celle du marché des actions qui, grâce à la libéralisation et à une réglementation rationnelle, a atteint un niveau de classe internationale. Comme elles l'on fait pour le marché des actions, les autorités devraient ouvrir le marché obligataire en assouplissant progressivement les restrictions imposées aux investisseurs indiens et étrangers. Une supervision sans faille sera nécessaire pour susciter la confiance des investisseurs dans un marché libéralisé.

Graphique 21. Le marché des actions est bien développé alors que le marché des obligations privées est d'une taille inférieure à la normale



Source : World Bank Financial Development and Structure Dataset.

L'inclusion financière est une priorité

L'accès à des services financiers *via* des comptes bancaires aide à protéger ses avoirs et les personnes qui accèdent à des comptes d'épargne, voire à des techniques d'épargne informelle, disposent d'un plus haut revenu, consomment davantage et sont plus productives (OECD, 2012 ; World Bank, 2012). Elles investissent dans des soins de santé préventifs et sont moins vulnérables à la maladie ou à tout autre événement inattendu (Dupas et Robinson 2013, 2011 ; Ashraf *et al.*, 2010). En outre, la détention d'un compte bancaire renforce la capacité des femmes à prendre des décisions autonomes sur l'utilisation des ressources dans le ménage (Duflo, 2012) et en tant qu'entrepreneurs (OECD, 2012).

Malgré la forte densité du réseau d'agences bancaires – la quasi-totalité des villages de plus de 2 000 habitants en disposent d'une (RBI, 2013c) – l'inclusion financière demeure peu développée en Inde. L'utilisation des produits bancaires de base, à savoir les dépôts et le crédit, progresse, mais 35 % seulement des adultes ont un compte ouvert auprès d'une institution financière du système formel, contre 56 % au Brésil et 64 % en Chine (Demirguc-Kunt *et al.*, 2013; Demirguc-Kunt et Klapper, 2013). En août 2014, le nouveau gouvernement a mis en place le programme Jan Dhan Yojana, qui vise à ouvrir 75 millions de comptes bancaires d'ici la fin janvier 2015. L'ouverture d'un compte dans le cadre de ce programme donnera droit à son titulaire à une garantie d'assurance contre les accidents et, après six mois de fonctionnement, à un mécanisme de découvert. Une assurance-vie est même incluse sous certaines conditions.

L'ouverture d'agences semble être un moyen coûteux et peu efficace pour atteindre les ménages pauvres. Dans une enquête, 20 % des répondants évoquent également le coût comme une raison à la non-ouverture d'un compte bancaire et les ménages du quintile inférieur de la distribution des revenus sont particulièrement susceptibles (à 34 %) de l'invoquer comme une raison majeure. Élargir l'accès de tous aux services bancaires exigerait d'envisager des modes de prestation de services moins coûteux, notamment grâce à des applications de téléphonie mobile, le portable connaissant un fort taux de pénétration en Inde. Les services bancaires mobiles connaissent un vif succès dans des pays comme le Kenya et les Philippines (World Bank, 2012). Des stations-service ou des boutiques locales pourraient également dispenser des services bancaires, comme au Mexique ou au Brésil.

La démarche la plus fréquente pour contracter un nouveau prêt est d'emprunter auprès d'amis ou de membres de la famille, mais aussi de prêteurs informels. En revanche, les groupes d'entraide et les institutions de microfinance (IMF) se sont développés rapidement ces dernières années. La raison tient en partie au fait que les prêts des banques à ces deux catégories d'institutions sont comptabilisés au titre des prêts aux secteurs prioritaires ; toutefois, ils ne représentent qu'une fraction mineure du portefeuille global de prêts des banques commerciales (OECD, 2011). Les IMF n'ont pas le droit de proposer des comptes d'épargne, ce qui les prive d'une source de fonds possible et interdit l'accès des ménages pauvres à d'autres formes d'épargne.

Recommandations pour améliorer l'efficacité du secteur financier**Principale recommandation**

- Renforcer la supervision bancaire par le biais d'une comptabilisation plus précoce des actifs dépréciés et de règles de provisionnement plus strictes.

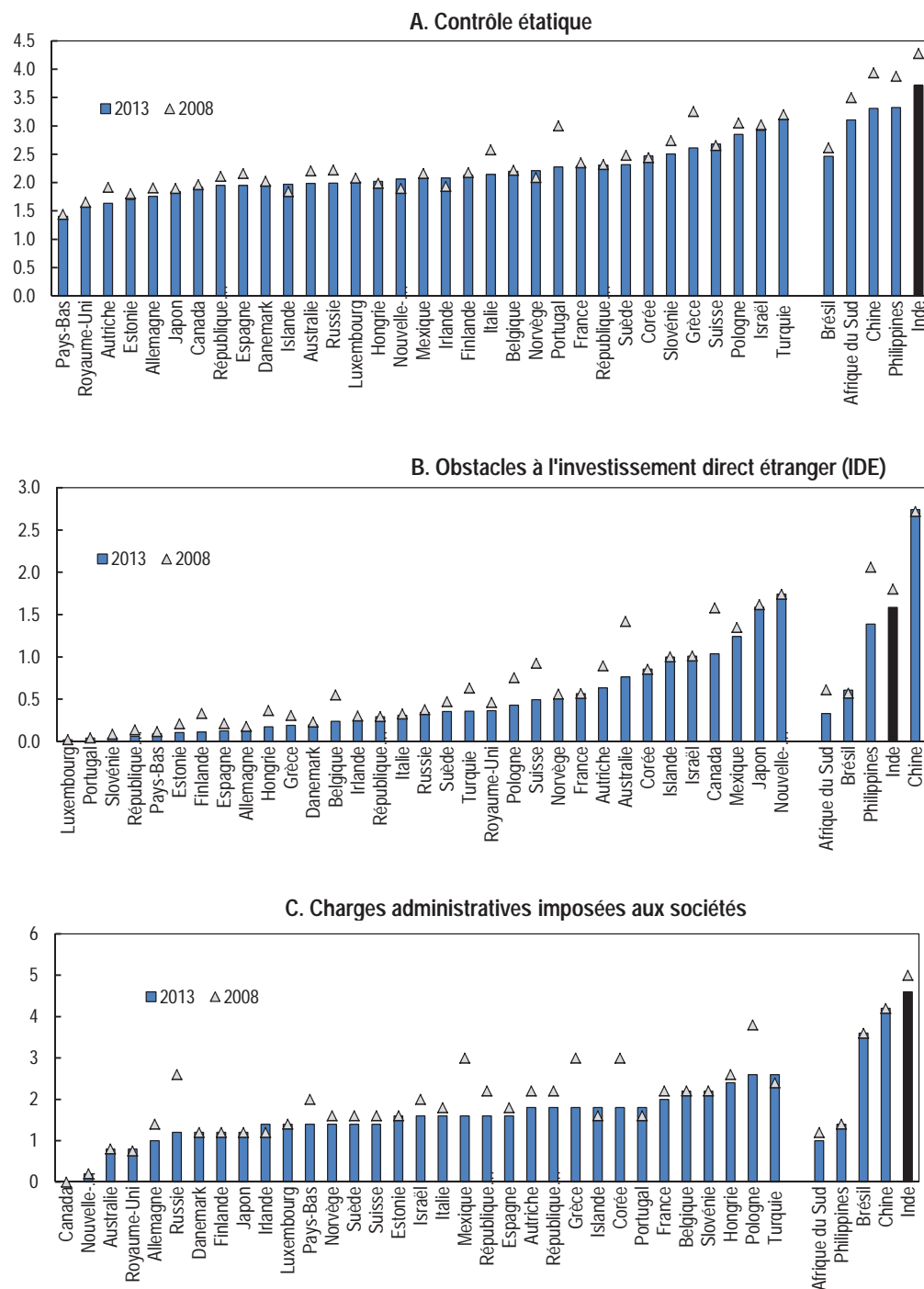
Autres recommandations

- Revoir à la baisse les obligations de prêt aux secteurs prioritaires et diminuer progressivement la proportion de titres d'État que les banques et les investisseurs institutionnels doivent détenir (au titre du coefficient de liquidité obligatoire). Continuer d'assouplir les restrictions applicables aux placements des investisseurs institutionnels étrangers sur le marché obligataire.
- En matière d'inclusion financière, continuer à miser sur l'offre de services bancaires par téléphone portable et dans les commerces locaux et autoriser les institutions de microfinance (IMF) à collecter des dépôts.

Améliorer l'environnement des entreprises

Sur les 36 pays couverts par l'indicateur de réglementation des marchés de produits de l'OCDE, l'Inde était le pays dont l'économie était la plus contrôlée par l'État en 2013, même si le niveau a reculé depuis 2008 (graphique 22). Si l'actionnariat public n'est pas nécessairement synonyme de moindre concurrence, les entreprises publiques jouissent concrètement d'un certain degré de puissance commerciale et de contraintes budgétaires plus souples, ne serait-ce que parce qu'elles bénéficient du soutien de l'État. Ainsi, les pertes cumulées du secteur de l'électricité, largement sous contrôle public, équivalaient à 2.4 % du PIB en 2011-12 (PFC, 2013).

Graphique 22. La réglementation des marchés de produits est restrictive¹



1. L'indicateur de réglementation des marchés de produits (RMP) de l'OCDE est constitué d'une série complète d'indicateurs élémentaires internationalement comparables, permettant d'évaluer dans quelle mesure la réglementation favorise, ou limite, la concurrence dans des domaines spécifiques. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, et sa valeur est d'autant plus élevée que la réglementation est restrictive. Seuls quelques-uns des indicateurs de RMP sont représentés sur ce graphique.

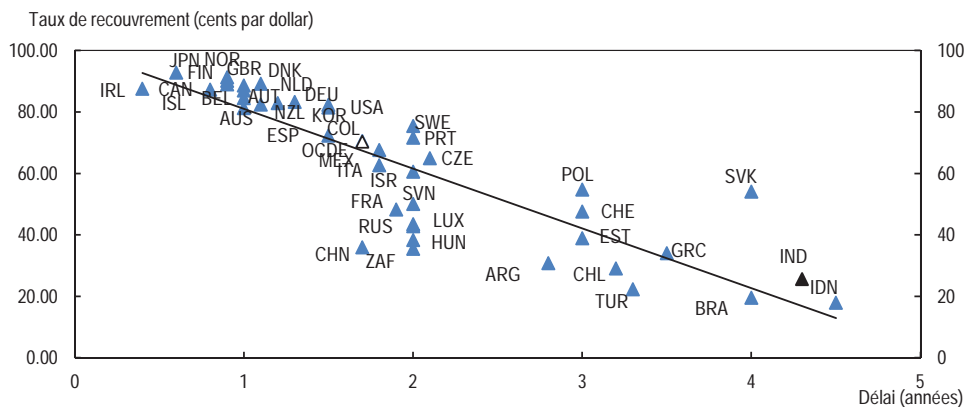
Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, 2013.

La complexité des procédures réglementaires et la lourdeur des formalités administratives dont doivent s'acquitter les entreprises en Inde constituent un frein à la croissance, maintiennent les prix à un niveau élevé et ouvrent la voie à la corruption. En effet, comme cela avait été évoqué dans l'*Étude économique* de 2007, des procédures administratives excessivement complexes ont pour effet d'accroître les pouvoirs discrétionnaires des administrations, et donc de faciliter la corruption. D'après Bellver et Kaufmann (2005), il existe une forte corrélation négative entre la transparence institutionnelle et politique et la corruption. Dans le classement établi en fonction de l'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, l'Inde se situait au 94^e rang sur 177 pays en 2013, et elle a reculé dans le classement des pays fondé sur leur degré de maîtrise de la corruption (Indicateurs de gouvernance dans le monde de la Banque mondiale). En raison d'une administration défaillante et de la corruption, une grande partie des subventions (relatives à l'électricité, à l'alimentation et aux carburants) ne bénéficie pas aux catégories de population les plus démunies ; l'absence de suivi digne de ce nom et le manque de rigueur qui caractérise les mécanismes de responsabilité se traduisent par des phénomènes de gaspillage, de déperdition et de corruption (Rangarajan, 2005). Les récents efforts déployés pour simplifier les procédures administratives – tels que la mise en place d'un guichet unique en ligne permettant d'obtenir des autorisations et de s'acquitter de ses obligations déclaratives – et abroger des règles archaïques sont bienvenus, et devraient contribuer à faire reculer la corruption.

Des initiatives ont été prises pour simplifier et améliorer l'administration publique, notamment par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC), afin d'accroître sa transparence. Néanmoins, il faut que ces efforts se diffusent vers le bas des structures hiérarchiques dans les ministères et qu'elles se concrétisent aux niveaux inférieurs. Une plus grande attention doit par ailleurs être accordée aux problèmes de mise en œuvre. De nombreuses initiatives louables prises au sommet de la pyramide administrative n'atteignent jamais sa base en raison d'un manque de volonté politique et de capacités au sein de l'administration. Un certain nombre de domaines relèvent directement de la compétence des États en Inde, mais l'attitude de leurs administrations et l'efficacité avec laquelle elles appliquent le droit fondamental peuvent varier considérablement. Il faut renforcer la Commission centrale de vigilance, qui est la principale autorité de lutte contre la corruption, notamment en veillant à ce que la procédure de nomination de son président soit marquée par une plus grande indépendance.

Les obstacles à la sortie du marché sont également nombreux. Les procédures de faillite durent en moyenne 4,3 ans, contre 1,7 an dans les pays de l'OCDE, et le taux de recouvrement des actifs des sociétés en faillite est faible (graphique 23). Il s'ensuit que des ressources restent immobilisées pendant de longues périodes dans des entreprises économiquement non viables, mettant dans l'embarras leurs créanciers, parmi lesquels des banques. Alliés à une législation sur la protection de l'emploi restrictive, ces facteurs expliquent le développement à l'extrême du secteur informel. La nouvelle loi sur les entreprises devrait accélérer les procédures d'immatriculation et, s'agissant des entreprises en difficulté, donner plus de pouvoirs à leurs créanciers pour superviser un plan de sauvetage et moins de pouvoirs aux dirigeants en place. Mais il faudrait aller encore plus loin. Moins de bureaucratie et moins de barrières au désinvestissement, notamment par la réforme du droit de la faillite, apporteraient plus de dynamisme économique et de croissance.

Graphique 23. Il est possible d'améliorer le droit de la faillite et le taux de recouvrement des créances



Source : Banque mondiale, Base de données *Doing Business*.

Si l'Inde est nettement plus ouverte à l'IDE que la Chine, les barrières à l'investissement étranger y sont nettement plus nombreuses que dans la plupart des économies de l'OCDE. Les entrées d'IDE demeurent faibles en pourcentage de l'investissement total (OECD, 2011), privant l'Inde d'une précieuse source de fonds stables, de transfert de technologie et de croissance. Les mesures récentes – en faveur d'une plus grande ouverture de la distribution de détail à partir de 2013 et d'une nouvelle déréglementation des secteurs de la défense et de l'assurance en 2014 – vont dans la bonne direction.

Recommandations pour améliorer l'environnement réglementaire des entreprises

Principale recommandation

- Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises et d'ouvrir l'économie.

Autres recommandations

- Renforcer la gouvernance des entreprises publiques et réduire peu à peu l'actionnariat public.
- Simplifier la réglementation et alléger les formalités administratives des entreprises. Mettre en place un droit moderne de la faillite.

Améliorer la situation sanitaire en optimisant le rapport coût-efficacité

L'Inde dispose d'un système national de santé qui, en principe, offre toute une panoplie de services universels gratuits, mais en pratique, le système doit faire face à des nombreuses difficultés pour y parvenir. La force des services de santé publique tient à leur implantation sur l'ensemble du territoire, notamment dans les localités rurales où résident les populations pauvres. Des progrès considérables ont été accomplis : la mortalité infantile a été réduite presque de moitié depuis 1990, l'espérance de vie a augmenté et la victoire contre la poliomyélite a été déclarée en janvier 2014. Pour autant, la situation sanitaire de la population demeure médiocre, même en regard de pays au même niveau de développement économique. La forte mortalité due à des maladies évitables, notamment parmi les nourrissons, en est l'illustration. Cette situation nuit au bien-être, elle fait baisser le taux d'activité, diminue les rendements de l'éducation et limite la capacité et les incitations à épargner. Les dépenses de santé ont fait passer 60 millions d'Indiens en dessous du seuil de pauvreté en 2010 (Marten *et al.*, 2014).

La faible espérance de vie en Inde rend compte de la forte mortalité des jeunes, due à des maladies transmissibles inextricablement liées à la pauvreté et à cet égard, les progrès les plus notables en matière de situation sanitaire viendront non pas de l'hôpital, mais du déploiement de mesures auprès de l'ensemble de la population (Chow *et al.*, 2007). Les mesures qui s'imposent consistent, par exemple, à améliorer les réseaux d'assainissement et l'accès à l'eau potable, l'éducation sexuelle et la vaccination infantile. Le relèvement des taxes sur les tabacs, le renoncement partiel aux combustibles solides pour la cuisson des aliments, l'absorption contrôlée de sel et le renforcement de la sécurité routière sont autant de facteurs qui peuvent aider à prolonger l'espérance de vie des populations pauvres.

Il faudra davantage de ressources publiques, une plus grande efficacité du secteur public et une plus forte implication des acteurs privés pour répondre aux besoins de santé colossaux de l'Inde. Le système souffre aujourd'hui de la modestie des budgets, d'un manque de personnel formé et d'une mauvaise gestion. Si récemment, les dépenses de santé publique ont légèrement augmenté pour s'établir à 1.2 % du PIB, elles demeurent très faibles en regard des autres BRIICS. Il en résulte que les infrastructures publiques font défaut là où on en a besoin, qu'elles sont surchargées et qu'elles manquent d'équipements de base. Les prestataires de santé privés se sont multipliés, mais l'offre est de qualité variable, allant de services non qualifiés dispensés dans des zones pauvres à des services haut de gamme, rivalisant avec ce qui se fait de mieux dans l'OCDE. Parallèlement, l'assurance-maladie privée demeure sous-développée et vise en priorité les ménages aisés, de sorte que les frais de santé entament largement le budget des ménages pauvres (Ladusingh et Pandey, 2013).

Pour réaliser une couverture santé universelle, l'Inde aura besoin de plus que ce que prévoyait le précédent plan des autorités, qui visait à relever les dépenses de 1.9 % à 2.5 % du PIB. Une fraction importante des dépenses programmées en faveur de cet objectif sont affectées à l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement. Le plan national de santé en faveur des zones rurales, lancé en 2005 et complété en 2013 par un plan national de santé en faveur des zones urbaines, a déjà permis d'augmenter les ressources versées aux États pour financer leurs dépenses de santé et s'est traduit par une nette amélioration des services de santé publique. Toutefois, il faut aller encore plus loin. Il en coûtera, selon les estimations, entre 0.4 % et 1% du PIB d'ici 2017, en plus de ce qui est déjà prévu par les autorités, pour assurer un ensemble de prestations de services essentiels auprès de toute la population (World Bank, 2013). L'administration centrale devra ouvrir la voie en fournissant des ressources supplémentaires car les États ont une capacité réduite et inégale pour lever des recettes.

Les régimes publics d'assurance-maladie destinés aux populations pauvres se sont développés rapidement pour favoriser l'équité d'accès aux soins. Le plus important de ces régimes, le programme national d'assurance-maladie RSBY (Rashtriya Swasthya Bima Yojana), a été lancé en 2008 en faveur des ménages au-dessous le seuil de pauvreté et des travailleurs du secteur informel. Ce régime couvre désormais 38 millions de familles, sur les 60 millions qui, d'après les estimations, sont au-dessous le seuil de pauvreté. Il rembourse les frais de soins exposés par les pauvres dans les hôpitaux privés et met en place des mesures d'incitation pour accroître l'activité des hôpitaux publics et leur efficacité en autorisant la rémunération à la performance. Or, les familles pauvres ont rarement recours aux soins financés par le RSBY, faute, souvent, de disposer d'informations sur leur couverture. Aussi faudrait-il prendre des initiatives pour sensibiliser les populations ciblées. Le gouvernement envisage d'étendre le RSBY aux services de soins de santé primaires. Les dispensaires publics dans les zones défavorisées (dans les localités rurales et les bidonvilles urbains, en particulier) devraient être prioritaires car les soins primaires ont plus d'impact sur les populations pauvres.

L'Inde compte trop peu de personnels de santé qualifiés malgré l'accroissement du nombre d'étudiants en médecine depuis 2009. Les besoins les plus criants concernent les personnels infirmiers car ce sont eux qui sont en première ligne pour dispenser les soins élémentaires aux populations pauvres. En conséquence, les médecins ont à exécuter trop de tâches de base. La stratégie du gouvernement de doubler le nombre d'instituts de formation des travailleurs de santé est une bonne idée, mais elle doit s'accompagner d'autres réformes. La déréglementation de l'enseignement médical et le nombre croissant d'instituts privés ont augmenté les capacités de formation, mais il sera primordial de mettre en place un cadre de qualité et de veiller à ce que les coûts de formation demeurent raisonnables pour garantir un volant de médecins et d'infirmiers correctement formés. De même, l'administration centrale doit résoudre la priorité aux États du nord du pays dans ses décisions d'implantation des facultés de médecine car c'est là que les professionnels font le plus cruellement défaut.

La formation des personnels médicaux actuels pourrait également être améliorée. L'idée de mettre en place un cursus de formation aux soins médicaux plus court en milieu rural pour répondre aux besoins élémentaires de populations sous-desservies est intéressante. De même, à l'instar de ce qui s'est fait en Corée et de ce qu'expérimentent les États du Tamil Nadu et du Maharashtra, il faudrait donner aux médecins traditionnels la possibilité de passer un diplôme de mise à niveau en soins médicaux ou en soins infirmiers. Le nouveau plan de formation continue des personnels infirmiers est une bonne chose car il permet de mettre à niveau leurs compétences. Le gouvernement devrait aller encore plus loin et encourager le perfectionnement de personnels infirmiers possédant des compétences médicales spécialisées (cliniques et pratiques) dans certains domaines de spécialité, comme aux États-Unis, au Canada et en Irlande (OCDE, 2010).

Les autorités et les universités devraient également encourager les professionnels à travailler en zones rurales. L'Australie et le Canada ont instauré une alternance obligatoire de la formation en zones rurales et en soins primaires. De même, l'État du Tamil Nadu réserve une partie des postes de formation en deuxième cycle à ceux qui ont travaillé dans le public. D'autres États devraient en faire de même.

La qualité des soins est très variable dans les établissements médicaux privés car les procédures d'agrément sont peu développées. L'application d'une réglementation sur la qualité contribuerait à garantir que les services de santé privés respectent des normes de soins minimales et que les professionnels médicaux présentent des qualifications minimales. La récente loi sur les établissements cliniques fournit la base d'une réglementation du secteur privé, mais il faudrait la mettre en œuvre plus rapidement et veiller à ce qu'elle soit mieux respectée et adoptée dans tous les États. La tenue d'un registre actualisé des professionnels médicaux qualifiés est essentielle pour s'assurer de leur savoir-faire et pointer les cas de pratique abusive. Si dans la plupart des pays de l'OCDE, les associations médicales gèrent ces registres et obligent les médecins à se former en continu pour actualiser leurs connaissances, le conseil des médecins en Inde n'a pas pris de dispositions dans ce sens. À l'image de qu'on fait Israël et la Turquie, le gouvernement indien devrait intervenir si la profession médicale est incapable de prendre de telles dispositions.

Enfin, pour mieux contrôler l'utilisation des ressources et les performances, il convient d'améliorer la qualité et l'actualité des données sur les services effectivement dispensés. À cet effet, il faudrait réformer le système d'informations de gestion de la santé (HMIS) en formant et en motivant les fonctionnaires locaux (Husain *et al.*, 2012). Il conviendrait également de renforcer l'aptitude des États à dispenser des soins de santé. Ainsi, on observe que les États où les dirigeants sont mieux formés obtiennent de meilleurs résultats (Muralidharan *et al.*, 2013), ce qui indique qu'il faudrait développer la formation au management. La pratique de

l'alternance fréquente dans la fonction publique indienne doit être modifiée de façon que les dirigeants puissent être responsables des mesures qui prennent du temps à porter leurs fruits. En outre, il conviendrait d'envisager de développer le recours aux modes de rémunération à la performance des hôpitaux (avec les groupes homogènes de patients, par exemple), aux centres de soins primaires et aux professionnels de santé pour optimiser l'emploi des ressources.

Recommandations pour améliorer l'état de santé de tous

Principales recommandations

- Augmenter les dépenses publiques de santé en particulier dans la prévention et les soins primaires, notamment en zones rurales et dans les bidonvilles urbains.
- Accroître le nombre de professionnels de santé et améliorer la qualification des professionnels en zones rurales.
- Renforcer la gestion des établissements publics de santé et veiller à ce que les établissements privés et leurs salariés respectent des normes de qualité minimales.

BIBLIOGRAPHIE

- Anand, R., S. Mishra and S. Peiris (2013), “Inclusive Growth: Measurement and Determinants”, *IMF Working Paper*, No. 13/135.
<http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=40613.0>
- Ashraf N., E. Field, and J. Lee (2010), Household bargaining and excess fertility: an experimental study in Zambia, Mimeo, Harvard University.
- Balarajan Y, S. Selvaraj and S.V. Subramanian “Health care and equity in India” *The Lancet*, Vol. 377, Issue 9764, pp. 505–515, February.
[http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(10\)61894-6](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(10)61894-6)
- Beaman et al 2009, 2012 “Powerful Women: Does Exposure Reduce Bias?”, *The Quarterly Journal of Economics* No. 124 (4), Oxford University Press, Oxford
- Black, J., Hopper, M. and Bank, C. (2007), “Making a success of Principles-based regulation”, *Law and Financial Markets Review*, May 2007, 191-206.
- Blanchard, O. (2013), “Monetary policy will never be the same”,
<http://www.voxeu.org/article/monetary-policy-will-never-be-same>
- Blanchard O. and F. Giavazzi (2004), “Improving the SGP through a Proper Accounting of Public Investment”, CEPR Discussion Paper No. 4220.
- Blundell-Wignall A. and C. Roulet (2013a), “Macro-prudential policy, Bank systemic risk and capital controls”, DAF/CMF(2013)11/rev1.
- Blundell-Wignall A. and C. Roulet (2013b), “Capital Controls On Inflows, The Global Financial Crisis And Economic Growth: Evidence For Emerging Economies”, *DAF/CMF(2013)12*.
- Burniaux, J. and J. Chateau (2011), “Mitigation Potential of Removing Fossil Fuel Subsidies: A General Equilibrium Assessment”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 853, OECD Publishing.
<http://dx.doi.org/10.1787/5kgdx1jr2plp-en>
- CGAP (2013), “Direct Benefit Transfer and Financial Inclusion, Learning from Andhra Pradesh”
http://www.cgap.org/sites/default/files/andhra_pradesh_summary_final.pdf
- Chow J., S. Darley, and R.Laxminarayan (2007), “Cost-effectiveness of Disease Interventions in India”, *Resources for the Future Discussion paper*, Washington.
- City of London (2012), Indian Infrastructure 2010-2012: Review, September.
<http://www.cityoflondon.gov.uk/business/support-promotion-and-advice/promoting-the-city-internationally/india/Documents/Indian%20Infrastructure%20review%20paperSept2012.pdf>
- Controller and Auditor General of India (2013), “Union Government (Ministry of Rural Development) - Report of the Comptroller and Auditor General of India on Performance Audit of Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme”, *Report, No. 6*.
http://saiindia.gov.in/english/home/Our_Products/Audit_Report/Government_Wise/union_audit/recent_reports/union_performance/2013/Civil/Report_6/Report_6.html
- Crisil (2014), “Hire & Lower – Slowdown compounds India's job-creation challenge”, January
http://www.crisil.com/pdf/research/CRISIL_Research_Insight_Employment_Jan2014.pdf

- Demirguc-Kunt A. and L. Klapper (2013), "Measuring Financial Inclusion – Explaining variation across and within countries",
http://www.brookings.edu/~media/Projects/BPEA/Spring%202013/2013a_klapper.pdf
- Demirguc-Kunt A., L. Klapper and D. Randall (2013), "The Global Findex Database: Financial Inclusion in India", Findex notes: February.
- Dougherty S. (2009), "Labour regulation and employment dynamics at the state level in India", *Review of Market Integration*, 1: 295 March 2013.
<http://rmi.sagepub.com/content/1/3/295>
- Dougherty S., V. Frisancho Robles and K. Krishna (2011), "Employment Protection Legislation and Plant-Level Productivity in India"
http://www.oecd-ilibrary.org/economics/employment-protection-legislation-and-plant-level-productivity-in-india_5kg0ndktrx46-en
- Drèze J. and A. Sen (2013), *An Uncertain Glory – India and its Contradictions*, Princeton Press
- Duflo, E. (2012), "Women's empowerment and economic development", CEPR discussion paper No. 8734, January, London
- Dupas, P. and J. Robinson (2013) "Savings Constraint and Microenterprise Development: Evidence from a Field Experiment in Kenya." *American Economic Journal: Applied Economics*. No. 1: 163–92.
- Ernst & Young (2012) "Higher Education in India: Twelfth Five Year Plan (2012–2017) and beyond", FICCI Higher Education Summit,
[http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Higher_Education_in_India/\\$File/EY-FICC_Higher_Education_Report_Nov12.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Higher_Education_in_India/$File/EY-FICC_Higher_Education_Report_Nov12.pdf)
- FICCI (2012) "Lack of affordable & quality power: shackling India's growth story".
<http://www.irgamag.com/images/pdf/Power%20Report.pdf>
- Forbes K. and M.W. Klein (2013), "Policymaking in crises: pick your poison", *Vox*
<http://www.voxeu.org/article/policymaking-crises-pick-your-poison>
- Gandullia L., N. Iacobone, A. Thomas (2012), "Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia and South Africa", *OECD Taxation Working Papers, No. 14*, OECD Publishing. http://www.oecd-ilibrary.org/taxation/modelling-the-tax-burden-on-labour-income-in-brazil-china-india-indonesia-and-south-africa_5k8x9b1sw437-en
- Ghani E., W. Kerr, S. D O'Connell (2013), "What explains Big Gender Disparities in India-Local Industrial Structures and Female Entrepreneurship" World bank policy research working paper No.6228
- Ghose A.K. (2011), "Addressing the employment challenge: India's MGNREGA", *Employment Working Paper*, No. 105,
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/---analysis/documents/publication/wcms_175197.pdf
- Government of India (2014), *Economic Survey 2013-14*, Indian Ministry of Finance.
<http://indiabudget.nic.in/survey.asp>
- Government of India (2013), *Economic Survey of India*, Indian Ministry of Finance.
<http://indiabudget.nic.in>
- Government of India (2010), *India: Greenhouse Gas Emissions 2007*, Indian Network for Climate Change Assessment. Available at:
http://www.moef.nic.in/downloads/public-information/Report_INCCA.pdf
- Goyal R. (2013), "Sustainable Level of India's Current Account Deficit", *RBI Working Paper No. 16/2012* <http://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/WPSSLI070812.pdf>

- Goyal S. and P. Pandey (2012), “Contract teachers in India”, *Education Economics*, Vol. 21, Issue 5, pp. 464-484.
<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/09645292.2010.511854>
- Grantham Institute for Climate change (2012) An Assessment of India's 2020 carbon intensity target. Imperial College London.
- Gulati A., J. Gujral and T. Nandakumar (2012), “National Food Security Bill - Challenges and Options”, Commission for Agriculture Costs and Prices, *Discussion Paper No. 2*,
<http://cacp.dacnet.nic.in/NFSB.pdf>
- Gupta, P., R. Hasan and U. Kumar (2008), “What constraints Indian manufacturing?”, *ERD Working Paper No. 119*, Asian Development Bank.
- Hagemann R. (2010), “Improving fiscal performance through fiscal councils”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 829,
<http://www.oecd.org/eco/surveys/46673013.pdf>
- Husain, Z., N. Saikia and R.S. Bora, R.S. (2012), “Opportunities and challenges of health management information system in India: a case study of Uttarakhand”, *MPRA Paper*
<http://mpra.ub.uni-muenchen.de/40014/>
- IEA (2013) “Emissions of CO₂, CH₄, N₂O, HFCs, PFCs and SF₆”, IEA CO₂ Emissions from Fuel Combustion (database).
- Imbert C. and J. Papp (2013), “Labor Market Effects of Social Programs: Evidence from India's Employment Guarantee”.
<http://d.repec.org/n?u=RePEc:oxf:wpaper:wps/2013-03&r=dev>
- Imbert C. and J. Papp (2012), “Equilibrium Distributional Impacts of Government. Employment Programs: Evidence from India's Employment Guarantee”, *PSE Working paper*, No. °2012-14. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/68/04/51/PDF/wp201214.pdf>
- IMF (2013) Article IV, <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=40299.0>
- Indian Institute of Corporate Affairs (2011), “GST and development of single national market”, <http://www.iica.in/images/GST%20Single%20National%20Market.pdf>
- Infrastructure Development Finance Company (IDFC), 3i Network (2009) “India Infrastructure Report 2009: Land—A Critical Resource for Infrastructure”, Oxford University Press. <http://www.idfc.com/pdf/report/IIR-2009.pdf>
- Infrastructure Development Finance Company (IDFC) Foundation (2013), “India Infrastructure Report 2012: Private Sector in Education”, Routledge.
<http://www.idfc.com/pdf/report/IIR-2012.pdf>
- Jahan S. (2012), “*Inflation Targeting: Holding the Line*”, Finance & Development
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/basics/target.htm>
- Jha S. and B. Ramaswami (2011), “The Percolation of Public Expenditure: Food Subsidies and the Poor in India and the Philippines”, *Indian Statistical Institute discussion paper* No. 11-14. <http://www.isid.ac.in/~pu/dispapers/dp11-14.pdf>
- Joumard, I. and J. Londoño Vélez (2013), “Income Inequality and Poverty in Colombia - Part 2. The Redistributive Impact of Taxes and Transfers”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1037, OECD Publishing.
<http://dx.doi.org/10.1787/5k487n4r0t8s-en>
- Khera R. and N. Nayak (2009), “Women Workers and Perceptions of the National Rural Employment Guarantee Act”, *Economic & Political Weekly* OCTOBER 24, 2009, Vol. XLIV No. 43, <http://knowledge.nrega.net/818/1/REGS.pdf>

- Klasen S. and J. Pieters (2013), "What Explains the Stagnation of Female Labor Force Participation in Urban India?", *IZA DP* No. 7597 <http://ftp.iza.org/dp7597.pdf>
- Ladusingh L. and A. Pandey (2013), "High inpatient care cost of dying in India" *Journal of Public Health*, Vol 21, Issue 5, October.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s10389-013-0572-9/fulltext.html>
- Lim, Columba, Costa, Kongsamut, Otani, Saiyid, Wezel and Wu, (2011), "Macroprudential Policy: What Instruments and How to Use Them? Lessons from Country Experiences", *IMF working paper*, October.
- Mahalingam, A. and Vyas, A (2011), "Comparative Evaluation of Land Acquisition and Compensation Processes", *Economic and Political Weekly* August, Vol. XLVI, No. 32.
- Mehrotra S., S. Sinha, J.K. Parida and A. Gandhi (2014), "Why a jobs turnaround despite slowing growth?", *IAMR Occasional Paper No1/2014.Literature\Mehrotra 2014 on employment trends.pdf*
- Ministry of Rural Development, Government of India (2012), An Anthology of Research Studies on the Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act, 2006-2012.
- Mohanty D., A B Chakraborty, A. Das and J. John (2011), "Inflation Threshold in India: An Empirical Investigation", *RBI Working Paper* No. 18.
<http://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/18WPS071011F.pdf>
- Mohanty D. (2011), "How does the Reserve Bank of India conduct its Monetary Policy?", *Reserve Bank of India Bulletin*, September.
- Morgan Stanley (2014), India Economics – Macro Indicators Chartbook: Still Stuck in a Low Growth Trend, Morgan Stanley Research, January.
- Muraleedharan, V.R., Dash, U., Gilson, L. (2013), 'Tamil Nadu 1980s-2005: A Success Story in India', Chapter 6 in Good Health at Low Cost, 25 years on, London School of Hygiene and Tropical Medicine, <http://ghlc.lshtm.ac.uk/>, last accessed 6 March 2014
- NCAER (2009), "Moving to Goods and Services Tax in India: Impact on India's Growth and International Trade", Prepared for the Thirteenth Finance Commission Government of India.
<http://www.ncaer.org/Downloads/WorkingPapers/wp103.pdf>
- OECD (2010a), 'Nurses in Advanced Roles: A Description and Evaluation of Experiences in 12 Developed Countries', Health Working Paper No. 54
- OECD (2011), OECD Economic Survey on India, pp. 36- 37
- OECD (2012), "Mapping Global Value Chains", *OECD Working Paper*, TAD/TC/WP/RD9
http://www.oecd.org/dac/aft/MappingGlobalValueChains_web_usb.pdf
- PFC (2013), "Report on the performance of state power utilities for the years 2009-10 to 2011-12", Power Finance Corporation Ltd.
- Planning Commission (2011), Faster, Sustainable and More Inclusive Growth – An Approach to the 12th Five Year Plan.
- Planning Commission (2013), Twelfth Five Year Plan (2012–2017), Social Sector, Volume III.
- Rajan, R. (2013), "The five Pillars of Reserve Bank of India's financial sector policies", Speech by Dr Raghuram Rajan, Governor of the Reserve Bank of India, at Bancon 2013, Mumbai, November.
- Rani U. and P. Belser (2012), "The effectiveness of minimum wages in developing countries: The case of India", *International Journal of Labour Research* Vol. 4, Issue 1.
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_183568.pdf

- RBI (2013a), Financial Stability Report, Issue 7, June.
<http://rbi.org.in/scripts/PublicationReportDetails.aspx?UrlPage=&ID=712>
- RBI (2013b), Financial Stability Report, Issue 7, December.
http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/PublicationReport/Pdfs/FSRDEC301213_FL.pdf
- RBI (2013c), Report on Trend and Progress of Banking in India, June.
http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/ORTP21112013_F.pdf
- RBI (2014a), Expert Committee, “Report of the Expert Committee to Revise and Strengthen the Monetary Policy Framework”, January.
http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/PublicationReport/Pdfs/ECOMRF210114_F.pdf
- RBI (2014b), Early Recognition of Financial Distress, Prompt Steps for Resolution and Fair Recovery for Lenders: Framework for Revitalising Distressed Assets in the Economy, January 30, 2014.
<http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/content/pdfs/NPA300114RFF.pdf>
- Saborowski C., S. Sanya, H. Weisfeld and J. Yopez (2014), “Effectiveness of Capital Outflow Restrictions”, *IMF Working Paper*, No. 14/8
<http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=41269.0>
- UNFCCC (2014), Clean Development Mechanism portal, website accessed on 28/07/2014: <http://cdm.unfccc.int/>
- Vaidya D. S. and K. Kanagasabapathy (2013), “Reform of Indirect Taxes -- Hurdles before the GST”, *Economic and Political Weekly*, June, Vol. 48, No.'s 26 & 27, *Literature|Vaidya 2013 Reform of Indirect Taxes.pdf*
- Van Klaveren et al (2010) “An Overview of Women's Work and Employment in India”, Decisions for life MDG3 Project, *Country Report*, No. 13, Amsterdam .
- World Bank (2008), Skill Development in India, the Vocational Education and Training System, World Bank, Washington.
- World Bank (2012), India Economic Update, September,
http://www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/10/10/000356161_20121010010015/Rendered/PDF/730930REVISION0pdata0September02012.pdf
- World Bank (2013). “Doing business 2013: Smarter regulations for small and medium-size enterprises”.
<http://www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB13-full-report.pdf>
- World Bank (2013), Paying Taxes.
<http://www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Special-Reports/Paying-Taxes-2013.pdf>
- World Bank (2014), Private Participation in Infrastructure Database.
<http://ppi.worldbank.org/explore/Report.aspx?mode=1>
- Zimmermann L. (2012) , “Labor Market Impacts of a Large-Scale Public Works Program: Evidence from the Indian Employment Guarantee Scheme”, *IZA DP*, No. 6858,
<http://ftp.iza.org/dp6858.pdf>

StatLink  [http://dx.doi.org/10.1787/\[000000000000\]](http://dx.doi.org/10.1787/[000000000000])

La situation économique et les politiques de l'Inde a été établie dans le Département des affaires économiques par Isabelle Joumard et Urban Sila, sous la direction de Piritta Sorsa. Hermes Morgavi et Annamaria Tuske ont apporté une aide à la recherche et le travail du support administrative a été fait par Anthony Bolton. Divers contributions à l'étude ont été apportés par Pierre-Richard Agénor, Ankit Kumar, Lalita Som, Arnaud Daynard, Jan Mares, Ankit Mishra, Yuvraj Pathak, Mathilde Didier, Cioa Guimaraes, Marie Rabate et Gen Tang.

Cette Étude a été évaluée par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDR) le 6 Octobre 2014 et est publiée sous la responsabilité de la Secrétaire Générale de l'OCDE.

Pour plus d'informations

- Pour plus d'informations à propos de cette Synthèse, veuillez contacter ::

Piritta Sorsa, e-mail: piritta.sorsa@oecd.org

tél.: +33 1 45 24 82 99

Isabelle Joumard, e-mail: isabelle.joumard@oecd.org

tél.: +33 1 45 24 90 97

Urban Sila, e-mail: urban.sila@oecd.org

tél.: +33 1 45 24 76 25

Voir également: www.oecd.org/india/economic-survey-india.htm

Comment obtenir cette publication

- This survey can be purchased from our online bookshop: www.oecd.org/bookshop.
- OECD publications and statistical databases are also available via our online library: www.oecdilibrary.org.

Études économiques

- **Études économiques** : Les Études économiques examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.
- **Perspectives économiques de l'OCDE** : Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.
- **Réformes économiques : Objectif croissance** : Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/objectifcroissance.
- **Pour plus d'informations** : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco-fr.
- **Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE** : www.oecd.org/eco/workingpapers.
- **Travail de l'OCDE sur l'Inde** : www.oecd.org/INDE.